

VERBATIM – RENCONTRE DE PROXIMITÉ – NEUILLY-SUR-MARNE

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Bienvenue à cette rencontre de proximité de Neuilly-sur-Marne organisée par la Commission nationale du débat public dans le cadre du débat public sur l'eau potable en Île-de-France. Je suis Agnese BERTELLO, je suis membre de la Commission particulière du débat public « Eau potable en Île-de-France » et ce soir je serai l'animatrice de la rencontre ; animatrice et gardienne du temps. C'est un rôle ingrat, mais quelqu'un doit le faire, donc c'est à moi. Avant de vous raconter comment la soirée va se dérouler, je vais d'abord passer la parole au maire, M. BAKHTIARI ; c'est à vous pour le mot d'accueil.

M. Zartosht BAKHTIARI, Maire de Neuilly-sur-Marne

Merci beaucoup. Est-ce que tout le monde entend bien ? Oui. Madame la Présidente de la Commission particulière Paola OROZCO-SOUËL, mesdames et messieurs les membres de la Commission particulière, Monsieur le Premier Vice-Président du SEDIF Luc STREHAIANO qui est en face de moi, Madame la Vice-Présidente – alors, je crois qu'Anne arrive – mesdames et messieurs, je suis très heureux de vous accueillir ce soir à la mairie de Neuilly-sur-Marne dans notre bel hôtel de ville, en tant que maire d'abord, mais aussi en tant que vice-président du Syndicat des eaux d'Île-de-France, et de vous accueillir également au nom de Monsieur le Président SANTINI. Ce soir, mesdames et messieurs, vous participez à la troisième réunion de proximité organisée dans le cadre du débat public sur l'eau potable en Île-de-France et ce débat public a été décidé à l'occasion d'un projet majeur du SEDIF – vous en connaissez peut-être quelques lignes, mais on les détaillera ce soir – le SEDIF a 100 ans cette année, et à l'occasion du déploiement sur ses trois usines de Neuilly-sur-Marne, de Méry-sur-Oise et de Choisy-le-Roi (les trois usines de production d'eau potable) d'une nouvelle technologie membranaire à haute performance et cela représente un investissement de 870 millions d'euros. C'est la raison pour laquelle ce projet a été soumis à ce débat public. Ce projet, il faut le savoir, a été pensé et conçu pour faire face aux besoins d'aujourd'hui, mais aussi pour durer sur plusieurs décennies.

Je vais vous dire très rapidement quelques mots sur les grands enjeux, les ambitions et les principes de ce projet. Il ne vous a pas échappé que je ne suis pas un ingénieur en traitement de l'eau et je laisserai évidemment nos techniciens du SEDIF et les représentants et ingénieurs du SEDIF prendre la parole et vous présenter les ambitions détaillées de ce projet. Simplement pour vous dire que ce projet s'inscrit dans la feuille de route stratégique du SEDIF qui a été proposée, qui a été présentée, qui a été décidée par le collectif des élus de l'ensemble des collectivités qui font partie de ce syndicat. Je rappelle que le SEDIF (Syndicat des eaux d'Île-de-France) est un syndicat avant tout, avec des communes de toutes tailles et de toutes orientations. Dans cette feuille de route stratégique qui a été décidée, il y a un objectif qui est clair, mais ambitieux, celui qui a été fixé pour les plus de 4 millions d'usagers de l'eau du SEDIF : avoir une eau plus pure, sans calcaire et sans chlore.

Une eau plus pure d'abord, parce que notre ambition et notre mission sont d'abord de proposer toujours l'eau la plus irréprochable possible d'un point de vue sanitaire aujourd'hui, mais aussi demain. Que l'on ne se pose pas la question de savoir si l'eau du robinet est bonne pour un nourrisson, un enfant, une personne âgée, une personne malade ; que l'eau potable soit une eau qui soit évidente. La priorité est donc d'abord sanitaire. Ensuite, une eau sans calcaire et sans chlore. J'en parlais tout à l'heure avec quelques personnes qui étaient présentes et ce sont les premiers mots que les deux habitants m'ont dits : « nous voulons une eau sans chlore et sans calcaire ». Ce sont les deux principaux critères qui ont été cités lors des enquêtes qualitatives annuelles qui sont menées auprès des consommateurs de l'eau du SEDIF.

Je vous le disais tout à l'heure, la priorité pour le SEDIF est évidemment la qualité sanitaire de l'eau potable et c'est ce qui nous a conduits à appliquer en toute occasion le principe de précaution qui prévaut. Nous nous employons donc à utiliser la meilleure technologie disponible pour éliminer de l'eau tous les éléments potentiellement nuisibles pour la santé des usagers. Ensuite, c'est aussi cette priorité sanitaire qui a conduit à veiller à la stricte conformité à toutes les réglementations sanitaires en vigueur aujourd'hui pour l'eau, mais quand on dit cela on pense évidemment aux réglementations françaises et européennes qui sont existantes. Il est aussi

indispensable d'anticiper sur le durcissement   venir des r glementations, qu'elles soient fran aises ou europ ennes.   l'heure o ,  videmment, vous le savez, les r glementations sont de plus en plus dures, contraignantes et c'est une bonne chose pour l'environnement, pour la plan te et pour les usagers, et   l'heure  galement o  les r glementations changent tr s rapidement, il n'est pas envisageable de refaire de tr s lourds investissements tous les 5 ans parce que l'on n'aurait pas anticip  sur les  volutions rapides de la r glementation.

Enfin, c'est aussi l'axe sanitaire qui oblige   pr server la confiance des usagers dans l'eau potable, y compris pour les biberons des nourrissons pour ne pas les d tourner de l'eau du robinet. Chaque suspicion sur la qualit  de l'eau du robinet, lors des publications d'articles divers sur la qualit  de l'eau dans diverses r gions de France, jette un d cr dit sur l'eau potable et alt re cette confiance qui est ensuite tr s difficile   regagner. Personne n'a int r t   ce que la confiance dans notre eau soit mise en doute et que l'eau potable de demain ne soit plus que de l'eau en bouteille, alors que nous sommes tous confront s aux probl matiques de raret  croissante de la ressource – vous avez en t te les divers articles sur Volvic, par exemple – la pr servation de l'environnement  galement avec les d chets plastiques que cela induit, le transport et  galement les probl matiques de pouvoir d'achat quand on sait que l'eau en bouteille co te 200 fois plus cher que l'eau du robinet.

C'est donc sur la base de ces diff rents constats que le projet des membranes   haute performance est apparu, apr s de nombreuses  tudes comparatives qui ont  t  men es par les ing nieurs du SEDIF, et cela apparait comme  tant la meilleure technologie ; c'est- -dire celle qui assure la qualit  sanitaire optimale de l'eau potable, y compris pour satisfaire   la r glementation   venir ; elle permet d'envisager la suppression totale du chlore dans le r seau du fait de l' limination de toutes les bact ries par les membranes ; elle  limine  galement l'essentiel du calcaire pour offrir une eau moins dure et permettre des  conomies d' nergie, de d tergent, etc.

Une technologie s re et  prouv e puisque la technologie membranaire de premi re g n ration est d j  employ e depuis plus de 25 ans   l'usine de M ry-sur-Oise et qui,   l' poque,  tait une premi re mondiale. La nanofiltration permet la production d'eau potable d'une meilleure qualit  sanitaire et gustative  galement.

Je termine rapidement parce que l'on a un temps qui est compt . Comme d cideurs au sein du SEDIF, nous sommes inform s et nous ne pouvons pas ignorer qu'il reste des risques sanitaires, notamment avec des micropolluants sur lesquels nous reviendrons avec nos techniciens, et  videmment les effets cocktails avec le m lange de micropolluants simultan ment qui ont des effets qui sont tr s ind sirables. Enfin, on sait  galement que 97 % des eaux trait es par le SEDIF sont des eaux de surface capt es dans la Seine, la Marne et l'Oise et qui sont particuli rement expos es au risque de pollution. D'ailleurs, nous aurons quelques explications tout   l'heure s'il le faut. Je termine par le fait de pr ciser que nous devons tous  tre garants des int r ts collectifs et assurer notre mission de service public. Notre responsabilit  aujourd'hui, en tant que d cideurs politiques, est de mettre en  uvre ces technologies les plus s res,   co ts ma tris s et neutres pour l'utilisateur. Je donne simplement un dernier chiffre pour conclure. Il faut savoir que le surco t de ces technologies pour les habitants serait entre 3 et 4,50 euros par mois et par foyer, alors que le gain estim  pour un foyer moyen, en termes d' lectricit , de d tergent, d'entretien, serait d'un peu moins de 100 euros par an.

Je vous souhaite une tr s bonne soir e, mesdames et messieurs, une excellente r union de travail et je passe la parole   l' quipe du d bat public pour la pr sentation par la CNDP.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci vraiment beaucoup, Monsieur le Maire. Alors, on revient sur le d roul  de la soir e. Comme le disait aussi le maire, c'est la troisi me rencontre de proximit . Nous avons d j  eu les rencontres de M ry-sur-Oise et de Choisy-le-Roi. Qu'est-ce qu'une rencontre de proximit  ? Le but de cette r union est vraiment de pouvoir rencontrer les citoyens et les riverains, de parler avec eux, de leur donner la possibilit  de s'exprimer, d'entendre leurs voix et leurs points de vue. Donc, c'est vraiment dans l'intention d'ouvrir le d bat et de le porter dans les villes et les communes o  se situent aussi les installations du SEDIF.

On peut passer   la slide qui concerne le d roul  de la soir e. Nous avons deux temps forts :

1. Le partage des informations.
2. Le travail sur table en sous-groupes.

Pour ce qui concerne le premier temps fort, nous avons des pr sentations :

- La présentation de la CNDP et de la CPDP avec les buts et les objectifs du débat public. Cette présentation sera faite par Paola OROZCO-SOUËL qui est la présidente de la Commission particulière du débat public.
- La présentation du projet qui sera faite par le SEDIF et par RTE. Nous avons l'intervention de Coralie DUPLAN-GIRAUD et de Sandrine MEINIER pour le SEDIF et de Mme TORNATORE pour RTE.
- Nous avons aussi une vidéo en motion design qui passera.

Cette première partie va se conclure par une session de questions-réponses qui va durer une trentaine de minutes pas plus, on essayera de rester dans ce temps parce que c'est important d'avoir aussi le temps d'échanger à la table pour vous donner la parole et vous donner la possibilité d'échanger entre vous ; ce sera donc un temps très carré. Après, nous avons une petite restitution de l'atelier environnement et de l'atelier socioéconomique que nous avons déjà organisés en tant que Commission particulière. François GUGUEN de la Commission particulière va vous raconter synthétiquement quels sont les éléments les plus importants qui sont ressortis de ces ateliers. Après, on va travailler ; vous devenez protagonistes de ce travail sur table en sous-groupes, avec le canevas et avec les facilitateurs qui sont avec vous et qui vont vous aider et justement faciliter les échanges pour qu'ils soient sereins, riches et agréables entre tous. La soirée se conclut par une dernière session en plénière où vous devrez choisir un rapporteur ou une rapporteuse pour présenter au reste du public les résultats de vos travaux.

Nous allons commencer. Je passe la parole à Paola OROZCO-SOUËL pour la présentation de la commission.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Agnese. Merci à vous tous d'être ce soir ici présents. Vous me connaissez pour la plupart d'entre vous, je suis Paola OROZCO-SOUËL, je préside l'équipe qui organise ce débat, mais nous sommes surtout tous membres d'une même famille et de cette belle maison qu'est la Commission nationale du débat public. Pour ceux qui ne la connaîtraient pas encore, c'est une autorité administrative indépendante dont la mission est de faire valoir, appliquer et respecter le droit du citoyen à être informé et à participer sur les décisions qui le concernent, notamment en matière environnementale, et qui aurait un impact sur son cadre de vie. La Commission nationale est donc indépendante de l'État et des pouvoirs publics et a des valeurs que nous animons et respectons dans chaque débat organisé :

- L'indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage, donc en l'occurrence ce soir du SEDIF.
- La transparence. Il est très important que les informations dont nous avons connaissance puissent être également accessibles au public et c'est ce que nous nous efforçons de faire.
- La neutralité. Notre équipe ne donne pas d'avis sur le sujet ni sur le projet. Nous sommes là pour vous offrir des espaces de discussion et pour que vos avis puissent être exprimés.
- L'argumentation. C'est vraiment la base du débat, c'est d'argumenter et de ne pas juste se contenter de dire « j'aime » ou « je n'aime pas », « je suis pour » ou « je suis contre », mais de nous dire pourquoi.
- Nous nous efforçons également de pratiquer la même égalité de traitement, qui que vous soyez, quel que soit votre position ou votre pouvoir décisionnaire. Dans ce débat public, nous sommes tous pareils.
- L'inclusion, c'est aussi un principe et une forte valeur que nous prônons pour inclure tous ces publics qui sont déjà un peu à la marge, voire exclus, non seulement des espaces de décision, mais aussi pour que leur avis puisse être entendu.

L'équipe du débat, vous l'avez au complet ici, mais vous l'avez aussi un peu disséminée à chaque table. Nous sommes tous ici, merci à toute cette équipe qui se mobilise depuis le début pour que ce débat puisse avoir lieu et pour atteindre les objectifs qui sont ceux de :

- Questionner l'opportunité qui est vraiment le point fort d'un débat public et notamment de celui-ci. On a la possibilité, le droit et on vous invite à vous poser la question de savoir si ce projet est opportun ou non au regard des objectifs qu'il porte et qui vont vous être expliqués et développés davantage tout à l'heure.
- Questionner la proportionnalité du projet au regard des enjeux climatiques, énergétiques, socioéconomiques, réglementaires et d'interconnexion. Vous savez bien qu'il n'y a pas que le Syndicat

des eaux d'Île-de-France qui est l'acteur de l'eau sur le territoire francilien ; des opérateurs multiples et variés existent également.

- Identifier des alternatives à ce projet, des alternatives aux enjeux et aux questions que pose le projet également.
- Produire des recommandations pérennes et opérationnelles, car ce projet fait aujourd'hui l'objet d'un appel d'offres et il serait donc important et opportun que le débat public puisse apporter des éléments pour la vie du projet.

Je passe la parole au SEDIF pour qu'il nous fasse la présentation de ce projet, donc je vous invite à rejoindre la scène. Merci. Ne vous inquiétez pas, on va arrêter d'applaudir, je pense que ce sera plus simple. Merci beaucoup.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Il y a la vidéo d'abord.

Diffusion d'une vidéo

Mme Sandrine MEINIER, SEDIF

Bonsoir à tous et merci d'être venus aussi nombreux ce soir. Je suis Sandrine MEINIER, je ne suis pas du tout l'expert technique de l'étape, je suis plutôt spécialiste de l'usager et de la relation avec l'usager, donc je vais vous parler un petit peu de cette partie-là. Alors, pourquoi sommes-nous réunis ce soir ? Parce que le projet du SEDIF qui est en fait l'ajout d'une étape de traitement pour nos deux usines principales de Choisy-le-Roi et de Neuilly-sur-Marne, qui nous accueille aujourd'hui, constitue un projet d'envergure au niveau de l'investissement d'environ 900 millions d'euros. Nous avons aussi l'étape de Méry-sur-Oise, mais qui est un petit peu différente puisque sur Méry-sur-Oise nous avons déjà une étape complémentaire de traitement, donc le niveau d'investissement est surtout concentré sur les deux usines principales. Ce projet étant d'envergure, comme je l'ai dit, nous avons saisi au mois d'août 2022 la Commission nationale du débat public comme le veut la réglementation pour tout projet supérieur à 600 millions d'euros. Aujourd'hui, l'organisation de ce débat est en cours et voilà un petit peu le sujet et la raison de votre présence ce soir.

Comme je vous l'ai dit, ma spécialité concerne plutôt les usagers. Ils sont 4 millions desservis d'eau potable, j'espère que la plupart d'entre vous sont aussi desservis par le SEDIF. La particularité du SEDIF est que l'on a une grande partie de nos usagers qui résident en habitat collectif (75 %), mais nous avons quand même beaucoup d'abonnés individuels (plus de 400 000). C'est une particularité de territoire qui a ses avantages et ses contraintes et il faut pouvoir la gérer. Nous avons aussi une grosse hétérogénéité de particularités sociales sur notre territoire puisque nous avons à la fois des territoires où l'on est à 5 % de taux de pauvreté et on va jusqu'au maximum national avec 45 % de pauvreté. Donc, nous avons des situations sociales à gérer qui sont très disparates.

Nous sondons nos usagers depuis 2002, régulièrement, tous les ans ; nous leur demandons leur avis sur le service, sur toutes les dimensions du service. 2 500 usagers se sont exprimés en 2022 et voilà ce qu'ils nous disent :

- Pour 96 % d'entre eux, ils savent que l'eau potable n'est pas juste le fait de prendre le verre d'eau dans la Seine et je la bois. Cela nécessite des investissements importants pour le traitement et pour la distribution, parce que nous avons quand même aussi beaucoup de canalisations pour arriver jusqu'à votre robinet.
- Quand on leur demande leur perception du prix, sachant que déjà beaucoup ne savent pas trop quel est le prix de l'eau, ils estiment pour 83 % d'entre eux qu'il est correct et peu élevé ; en tout cas, acceptable.
- Quand on leur demande s'ils sont rassurés par la qualité sanitaire et s'ils pensent que l'eau peut être bue tous les jours, ils sont plutôt positifs parce qu'ils nous répondent, à 82 %, oui.
- Par contre, quand on leur demande ce qu'ils font vraiment, ils ne sont plus que 71 % ; on en a perdu quelques-uns en route. Sachant que sur ces 71 % on n'en a plus que 25 % qui consomment exclusivement l'eau du robinet, ce qui est quand même une marge de progression importante.
- Quand on interroge les 30 % qui ne consomment pas ou pas du tout l'eau du robinet, on leur demande ce qui ferait qu'ils pourraient consommer cette eau. Pour 58 % d'entre eux, c'est « il faut me rassurer » ;

rassurer sur la qualit  sanitaire, sur ce que contient l'eau. Et puis, « enlevez-moi ce go t » qui correspond au chlore finalement ; les gens n'arrivent pas toujours   la vulgariser, mais c'est finalement le chlore.

Donc, ce sont les principaux leviers pour amener nos usagers   consommer l'eau du robinet et laisser tomber les bouteilles en plastique. Nous avons 21 % d'irr ductibles ; quoi que l'on fasse, ils ne bougeront pas et il y en aura toujours. L'id e n'est pas de convaincre les 30 %, c'est d'en convaincre un certain nombre.

Je vais laisser Coralie poursuivre sur les enjeux sanitaires de ce projet et comment on va essayer d'y r pondre.

Mme Coralie DUPLAN-GIRAUD, SEDIF

Bonjour   tous. Coralie DUPLAN, je suis charg e d' tude au SEDIF et je travaille sur le projet qui va vous  tre pr sent  ce soir depuis un certain nombre d'ann es. Comme l'a tr s bien introduit Sandrine, nous allons parler de qualit  sanitaire de l'eau ce soir. L'eau est au centre des d bats depuis quelques mois et c'est une tr s bonne chose, je trouve. Ce soir, nous n'allons pas parler de n'importe quelle eau, nous allons parler de l'eau qui se trouve   notre robinet, celle que nous buvons tous les jours, que nous utilisons pour cuisiner, celle avec laquelle nous nous lavons ; bref, l'eau que nous consommons au quotidien.

Ce que vous avez   l' cran – c'est un peu petit, je m'excuse – c'est un constat que fait le SEDIF. Dans le cadre de ce d bat, on essaye d' tre le plus transparent avec nos usagers ; c'est vraiment le but du SEDIF. Donc, le constat que nous avons pu faire est que, depuis quelques ann es, malgr  le fait que la qualit  de l'eau distribu e au robinet soit potable, nous constatons, comme de tr s nombreux acteurs de l'eau en  le-de-France et en France, que nous avons sur certains param tres, notamment sur des micropolluants, des d passements des seuils r glementaires. Alors, quand on parle de d passement de seuil r glementaire, je vais vous donner un exemple tr s concret ; je vais vous donner l'exemple du m tabolite du chlorothalonil que vous avez pu voir dans la presse ces derni res semaines. Pourquoi est-ce que je vous parle de ce m tabolite ? Parce que c'est un m tabolite de pesticide sur lequel nous avons des d passements en continu. Nos analyses d'eau nous montrent que nous sommes en moyenne   0,5 microgramme par litre, ce qui est tr s faible, mais le seuil r glementaire est   0,1 microgramme par litre. Cela veut dire que nous ne sommes pas conformes r glementairement. Il y a  galement un seuil toxicologique sur lequel cette mol cule est dangereuse pour la sant  ; l , nous sommes bien en dessous de ce seuil. Mais, r glementairement, nous ne sommes pas conformes. Donc, nous nous situons dans le cadre du carr  juste ici. Que doit-on faire quand on est dans ce cas-l  ? On doit :

1. Informer l' tat, donc l'Agence r gionale de sant , sur le fait que l'on a des d passements.
2. Informer les usagers.

L'information de l'Agence r gionale de la sant  a  t  faite d s que nous avons constat  ce d passement en fin d'ann e 2022. L'information des usagers, nous la faisons r guli rement et ce que nous faisons  galement aujourd'hui. Ensuite, que doit-on faire ? On a un d lai de 6 ans pour se mettre en conformit , on doit faire une demande de d rogation pour d livrer l'eau potable, mais il faut que l'on se mette en conformit  sur ce point-l . C'est pourquoi le SEDIF souhaite mettre en place le proc d  objet de la r union de ce soir. L , c'est un constat sur un micropolluant ; des micropolluants, il y en a des milliers et le SEDIF n'est pas le seul   avoir ce constat. Il faut savoir  galement que le cadre r glementaire a introduit des nouveaux param tres depuis fin 2022 et la transposition de la directive-cadre « Eau potable » dans le droit fran ais. Depuis lors, on est plus norm  sur certains autres micropolluants. Je vais vous donner l'exemple des perfluor s ou PFAS. Les PFAS, c'est quoi ? Ce sont des substances que l'on trouve partout dans la vie courante : les imperm abilisants, le maquillage, les mousses   incendie. Bref, on en consomme dans notre quotidien et on les retrouve aussi en entr e des usines du SEDIF dans l'eau brute de la Marne, de la Seine et de l'Oise. Comme vous pouvez le voir sur le premier graphe qui est   l' cran, on constate que l'on arrive   une limite.

Les usines du SEDIF font partie des usines en France qui sont quand m me assez complexes et compl tes en termes d' tapes de traitement, mais aujourd'hui on se rend compte que, malgr  le fait que l'on ait des proc d s performants, on n'arrive pas ou peu   traiter les micropolluants. Ce qui est tr s efficace sur nos usines pour traiter les pesticides, c'est le couple ozone-charbon actif en grain. L'ozone va venir casser les mol cules et le charbon actif en grain va les absorber, donc nous allons venir retirer les pesticides de l'eau. Par contre, sur tous les param tres  mergents (r sidus m dicamenteux, perturbateurs endocriniens, etc.), nos usines sont bien moins performantes. Vu que nous ne sommes pas en capacit  de les traiter, cela nous fait nous interroger sur le fait de devoir am liorer notre traitement.

d bat public organis  par

Je finirais sur ce contexte sanitaire par l'iceberg que vous voyez à l'écran. C'est une image utilisée par la Commission européenne pour parler des micropolluants. La face émergée de l'iceberg représente les micropolluants que l'on connaît, que l'on sait caractériser, dont on sait leur voie d'exposition et sur lesquels on connaît les effets. Donc, cela représente une infime partie des micropolluants. Il est important de savoir que le SEDIF, en tant que producteur d'eau, est responsable de l'eau qu'il distribue à ses usagers et donc, à ce titre, le SEDIF s'interroge sur le fait de savoir, au vu de la quantité de micropolluants qu'on ne sait pas analyser ni caractériser, s'il est encore possible de ne pas améliorer le traitement de l'eau alors qu'il existe un procédé qui le permet. C'est pour cela que le SEDIF, en tant que producteur d'eau, se doit d'appliquer, comme le disait M. BAKHTIARI, le principe de précaution et de prévention et c'est ce que je vais vous présenter dans les slides suivantes.

Juste avant, je vais vous faire un petit rappel quand même sur les autres actions que mène le SEDIF. Le SEDIF mène également des actions de prévention. Il agit sur la préservation de la ressource dès lors qu'il est en capacité d'agir. Pour vous donner un exemple sur ces ressources souterraines qui correspondent à 3 % de ses ressources, le SEDIF est engagé dans le programme Terre et Eau 2025 qui vise à protéger la nappe du Champigny et pour lequel des actions sont menées en partenariat avec d'autres acteurs de l'eau sur 31 000 hectares de surface agricole utile. Pour les usines superficielles (Choisy, Neuilly et Méry) qui puisent dans les trois fleuves (la Marne, la Seine et l'Oise), c'est un petit peu plus compliqué parce qu'on a une multitude de pollutions possibles. On a des pollutions accidentelles par des industriels ou autres, des déversements illégaux. On a des pollutions domestiques, donc des stations d'épuration qui ne sont pas suffisamment efficaces. On a des pollutions agricoles et on a également des pollutions diffuses par des micropolluants. Il y a donc une multitude de facteurs de pollution qui sont difficiles à identifier et à caractériser, mais le SEDIF, pour ses ressources qui représentent 97 % de son approvisionnement, réalise des journées de sensibilisation des acteurs qui peuvent potentiellement polluer en amont de ses usines. Par exemple, sur l'usine de Neuilly-sur-Marne, la dernière journée de sensibilisation a eu lieu le 23 mars dernier. Au fur et à mesure du débat public, nous avons entendu les différents acteurs autour des tables et nous nous engageons à intensifier nos actions de préservation sur nos ressources superficielles. Pour ce faire, nous avons déjà identifié des pistes d'étude et de diagnostic que nous pouvons faire pour nous améliorer et nous engager davantage dans la préservation de nos ressources superficielles.

Je finirais juste sur ce contexte avec le fait que c'est un sujet compliqué, la prévention des micropolluants. Pour bien le comprendre, on peut prendre l'exemple des différents plans nationaux Ecophyto qui sont en œuvre depuis plusieurs années. Malgré de nombreuses années de labeur, on se rend compte que, pour l'instant, la tendance n'est pas à l'inversion de la quantité de pesticides et c'est bien dommage. C'est d'autant plus dommage que les pesticides ont une persistance dans l'environnement et donc, aujourd'hui, nous sommes face à une situation où nous retrouvons dans nos eaux des substances interdites depuis quelques années, comme le chlorothalonil, ou depuis des dizaines d'années, comme l'atrazine qui est interdite depuis 2003 et dont nous retrouvons encore les métabolites en entrée de nos usines.

Le SEDIF propose :

1. D'intensifier son approche préventive sur les ressources pour avoir un effet dans le temps long sur la qualité des cours d'eau.
2. De mettre en place un traitement curatif avec, comme le disait M. BAKHTIARI, ce que l'on a identifié comme étant la meilleure technique disponible pour vous garantir une eau la plus saine possible.

Je ne vais pas rentrer trop dans le détail parce que le temps m'est compté et que vous avez eu un bon aperçu du procédé sur la vidéo. Pour faire très simple, sur l'usine de Neuilly-sur-Marne, là où nous sommes juste en face ce soir, le but est d'insérer en fin de filière... Là, vous voyez qu'il y a un certain nombre de procédés déjà avant que l'eau soit potable. Donc, le but est d'insérer une étape de filtration membranaire, donc par membrane, en fin de traitement, une fois que l'eau est déjà potable actuellement. Le projet vise à insérer ces membranes en fin de traitement pour venir retirer un maximum de micropolluants, permettre de retenir la matière organique présente dans l'eau pour nous permettre de distribuer une eau sans chlore. Alors, pourquoi est-ce intéressant de distribuer une eau sans chlore ? Il y a deux raisons :

1. C'est un contexte sanitaire. Il y a des études, notamment l'étude de 2021 de l'INSERM, qui montrent qu'il y a sans doute des risques de cancers de vessie liés aux sous-produits de chloration. Notre but est donc

de réduire les sous-produits de chloration à leur maximum pour vous garantir toujours une eau la plus saine possible.

2. Par ailleurs, comme le disait Sandrine en introduction, c'est d'enlever le goût de chlore qui est un des freins à la consommation du robinet.

Il est important de savoir c'est que la technologie membranaire n'est pas quelque chose qui est neuf et sur lequel nous n'avons pas de retour d'expérience. Nous avons des exemples de collectivités en France et à l'étranger qui les ont installées et qui en sont satisfaites. Nous avons l'usine de Méry-sur-Oise sur laquelle nous avons des membranes depuis 1999 et qui présente de très bons résultats sur la rétention des micropolluants. Enfin, nous avons fait des essais pilotes pendant des années qui ont présenté de bons résultats. Je vais repasser la parole à Sandrine.

Mme Sandrine MEINIER, SEDIF

Ce projet, vous l'avez vu, est d'envergure, il a un enjeu principalement sanitaire et il va conduire à avoir un impact sur la facture d'eau. Aujourd'hui, pour une moyenne de 120 m³ par an, les foyers dépensent 48 euros par mois. Sachez que, sur ces 48 euros par mois, l'eau potable c'est juste un tiers ; tout le reste, c'est l'assainissement, ce sont les taxes et redevances aux différentes parties prenantes. Donc, la partie de l'eau ne représente uniquement que 30 %. Ce projet va avoir un impact d'à peu près 3 à 4 euros par mois sur un foyer pour 120 m³ de consommation. Aujourd'hui, la référence est de 120 m³ pour tous les producteurs d'eau pour se comparer, mais on est plutôt sur une consommation de 100 m³ par foyer que sur 120 m³. Donc, on a quand même pris une marge de sécurité, mais la réalité à 120 m³ qui est aujourd'hui notre référence est de 3 à 4 euros. On a conduit des études parce que, nous le disions tout à l'heure, en enlevant le calcaire dans l'eau nous avons quand même des avantages autres que l'enjeu sanitaire pour nos usagers.

Les études qui ont été menées, dont la dernière par In Extensio Innovation Croissance, nous amènent à dire que pour les usagers qui sont déjà très vertueux, c'est-à-dire qui boivent déjà l'eau du robinet, qui ne sont pas équipés d'adoucisseurs, qui n'utilisent pas de carafe filtrante, on est plutôt sur un gain d'à peu près 6 euros et cela peut monter jusqu'à 10 euros par mois pour ceux qui aujourd'hui boivent de l'eau en bouteille et qui vont venir boire de l'eau du robinet. Les trois postes de dépense sur lesquels il y a des gains qui sont ressortis sont :

1. L'énergie, puisque le temps de chauffe des appareils diminue quand la présence du calcaire diminue elle aussi. Il y a donc un gain énergétique.
2. La durée de vie des appareils avec des hypothèses qui ont été prises de manière assez prudente puisqu'on parle d'un an de plus. Donc, on n'est quand même pas sur un lave-linge ou sur un lave-vaisselle ; la bouilloire sans doute, mais on est quand même assez prudent.
3. Les produits. Il y a plusieurs intérêts : un intérêt économique pour les usagers de limiter la variété des produits, mais aussi la quantité des produits utilisés puisqu'on va mettre moins de lessive, l'eau est moins dure et puis on va utiliser moins de produits d'hygiène, donc on va pouvoir réduire les quantités. L'autre aspect est que, comme on en utilise moins, il y en a moins qui vont dans les stations d'épuration et cela contribue aussi à l'amélioration de la ressource.

Bien sûr, comme vous l'avez dit, cela va obliger le SEDIF à accompagner ses usagers sur des changements de comportement et les accompagner d'un point de vue socioéconomique. Aujourd'hui, nous avons déjà un programme qui accompagne économiquement les foyers les plus fragiles et nous y consacrons 2,5 millions d'euros par an ; c'est un programme qui marche et sur lequel il est prévu de conserver ce programme, voire de le renforcer si nécessaire. La sensibilisation, nous en faisons déjà. Nous en faisons auprès des publics les plus fragiles, souvent avec le concours des bailleurs sociaux qui sont nos partenaires sur le sujet et nous savons faire ; nous avons ce volet d'expérimentation qui nous permet peut-être de la mener à plus grande échelle sur tout le territoire pour amener au changement de comportement. Aujourd'hui, il va falloir expliquer aux usagers qu'il faut utiliser moins de lessive, qu'il va falloir mettre moins de savon, moins de shampoing et que ce n'est pas la durée de la douche qui va s'allonger, mais c'est plutôt la quantité de produit qu'il va falloir réduire. Donc, tout cela s'accompagne. La qualité de l'eau aussi, c'est-à-dire quand on vous dit que l'on a une ambition d'aller chercher 5 % de buveurs d'eau du robinet supplémentaires, cela peut paraître minime en termes d'ambition, mais c'est déjà beaucoup ; cela représente 73 millions de bouteilles à l'année, donc on peut se dire que c'est déjà un effort intéressant sur cette partie-là.

débat public organisé par

On a vu que l'eau du Valenciennois avait fait quelque chose d'assez ludique en termes de communication, donc il y a plein de choses qui sont possibles. Et puis, il y a plein de choses que l'on fait déjà.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Madame, je vous rappelle le temps...

Mme Sandrine MEINIER, SEDIF

Oui, je conclus. Il y a plein de choses que l'on fait déjà :

- Des campagnes grand public. Vous avez peut-être vu que cette année nous avons incité l'eau de boisson, l'eau du robinet.
- Des actions pédagogiques auprès des élèves dans les cantines scolaires.
- Des actions avec les médecins dans les cabinets médicaux.
- Des actions de portage de repas. Nous avons distribué 6 500 gourdes avec le concours des CCAS pour le portage des repas des personnes séniors pour éviter qu'il y ait à chaque fois une bouteille avec chaque repas.

Pour conclure, l'accompagnement est aussi une clé importante du projet et on va être aidé aussi par la réglementation. Je vous l'ai dit, nous avons 75 % d'usagers qui habitent en habitat collectif et qui ne sont pas forcément en contact direct avec nous. Mais, les bailleurs et les gestionnaires d'immeubles vont être obligés de communiquer chaque année dorénavant sur la qualité de l'eau auprès des locataires et des propriétaires et nous allons en faire une vraie opportunité de communication plus large sur la maîtrise des consommations et sur l'eau de boisson.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci.

Mme Coralie DUPLAN-GIRAUD, SEDIF

Est-ce que vous me permettez juste de présenter où nous allons implanter le bâtiment ? Très rapidement, où est-ce qu'on aimerait implanter le bâtiment sur l'usine.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

C'est du temps de parole pour RTE qui a aussi des interventions, donc je vous laisse voir ensemble comment cela se passe.

Mme Coralie DUPLAN-GIRAUD, SEDIF

OK. Je vais faire très rapide, mais c'est important quand même que vous sachiez parce que c'est quand même ce qui vous intéresse sans doute. Vous avez à l'écran la rive droite de l'usine de Neuilly-sur-Marne, donc celle qui est juste en face de nous. En quoi va consister le projet ? Cela va être la construction d'un bâtiment principal de 7 000 m², donc une belle surface, qui ne peut être implanté en termes de surface que sur la parcelle enherbée qui est en face de la rue du docteur Schapira. Le bâtiment que l'on souhaite construire respectera le PLU en vigueur au moment de sa construction, donc il aura un retrait par rapport à la clôture et il aura une hauteur conforme au PLU. On va également être amené à construire, pour ce projet, deux bâtiments électriques pour accueillir les liaisons électriques de RTE. Cela peut s'installer sur l'ensemble des zones orange potentiellement que vous avez à l'écran. Donc, il y a un certain nombre de places possibles ; rien n'est décidé aujourd'hui. Ce que je voulais vous dire et qui est vraiment important, c'est que pour la construction de ce bâtiment on a quand même des exigences fortes en matière d'insertion paysagère et architecturale ; il faudra que ce bâtiment soit sobre, le plus intégré dans son environnement. Le but n'est pas de venir faire un gros bâtiment face à des riverains pour leur faire une nuisance au quotidien. On va avoir des exigences paysagères : conserver le filtre visuel qui est au niveau de la rue du docteur Schapira pour limiter la vue sur le bâtiment. On a également des exigences en matière d'isolation et de performance énergétique ; le but est d'avoir le moins de consommation sur ce bâtiment et de limiter le recours à des énergies en produisant ou en récupérant de l'énergie.

Je terminerais par la possibilité de s'implanter également pour un bâtiment de traitement des concentrats sur la rive gauche de l'usine, donc côté Noisy-le-Grand, mais cela pourrait aussi être de l'autre côté. Voilà, ce sont toutes les implantations possibles. En fin de compte, on voit que l'on est quand même assez implanté dans l'usine et donc il y aurait assez peu de nuisance vis-à-vis des riverains côté Noisy-le-Grand. Je laisse tout de suite la parole à Mme TORNATORE.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci.

Mme Christine TORNATORE, RTE

Bonjour à tous. Christine TORNATORE de RTE, le réseau de transport d'électricité. Je vais vous présenter rapidement pourquoi RTE intervient aussi dans ce débat public. Tout simplement parce que, vous l'avez compris, pour ce projet du SEDIF, le SEDIF nous a exprimé une demande de raccordement pour ses deux usines de Neuilly-sur-Marne et de Choisy-le-Roi. Dans le cadre de sa mission de service public, RTE nécessite de répondre à toute demande de raccordement, quelque soit le client, quelle que soit la demande, quelles que soient les prestations de ces clients. Donc, c'est ce que nous avons fait pour le SEDIF en leur proposant une solution de raccordement depuis le poste RTE de Plaisance que vous voyez en haut qui est un poste électrique 225 existant où l'on pourra créer deux cellules de raccordement pour construire deux nouvelles liaisons électriques distinctes qui permettront d'assurer une sécurité d'alimentation électrique pour les futurs raccordements du SEDIF, à la fois pour sécuriser leur alimentation actuelle et pour répondre aux besoins énergétiques supplémentaires grâce au nouveau processus membranaire. Vous voyez en vert que nous sommes déjà implantés sur la commune de Neuilly-sur-Marne, il y a déjà des liaisons électriques de RTE qui sont là depuis assez longtemps ; c'est le tracé vert que vous voyez entre le poste de Plaisance et le poste de Neuilly qui est aussi avec Enedis et qui alimente la zone.

Du coup, qu'est-ce que cela veut dire ? Dans le poste électrique, nous sommes propriétaires, nous sommes chez nous, donc il n'y a pas de souci, nous serons dans notre clôture avec des travaux dans ce poste-là. Par contre, quand on parle de raccordement électrique entre le poste de Plaisance et l'usine de Neuilly-sur-Marne, il va bien sûr y avoir des impacts des travaux dans les rues puisqu'on s'intègre en général au niveau des voiries pour une question d'encombrement de sous-sols que l'on étudie petit à petit ; les propositions et tout ce que l'on a étudié pour l'instant en réponse à la proposition de raccordement qui a été faite côté SEDIF, ce sont des choses que l'on va alimenter, des tracés qui vont évoluer petit à petit. Dans le cadre des chantiers, en général, on s'implante dans le sous-sol en réalisant d'abord une tranchée puisque c'est dans le sous-sol, donc avec des engins de chantier assez imposants. On n'est pas sur des travaux Enedis ou des travaux BT ou des travaux Télécoms que vous pouvez voir habituellement où l'on est plutôt sur les trottoirs ; c'est un peu plus conséquent. Donc, plutôt des tracés de voirie. Après, sur la deuxième image, on va faire des fouilles qui vont être faites, vont être blindées et on va commencer à poser des fourreaux PVC pour pouvoir ensuite dérouler les câbles dans ces fourreaux PVC. Puis, bien sûr, nous assurons quand même une certaine stabilité au niveau de la voirie, donc nous allons mettre un petit peu de béton pour pouvoir stabiliser tout cela et faire des blocs fourreau-béton. Vous voyez ici la bétonneuse qui coule le béton. Entre tous ces ouvrages et ces tranchées, comme il y a quand même quelques kilomètres à faire (de l'ordre de 2 kilomètres pour ces raccordements entre le poste de Plaisance et le l'usine de Neuilly), on ne peut pas tout dérouler d'un coup, donc il y a des zones de raccordement entre plusieurs tronçons de câbles. C'est ce que vous voyez sur la dernière photo, c'est ce que l'on appelle des chambres de jonction qui sont un peu des ouvrages de génie civil imposants, qui sont aussi sous voirie et qui sont à peu près sur 12 mètres de long et 2 mètres de large. Voilà un petit peu les exemples de travaux que l'on peut faire.

Concrètement, comment cela se passe-t-il ? Quand on parle des impacts sur la voirie, il faut savoir que l'on va essayer de maîtriser, bien sûr, l'impact et la gêne aux riverains pendant tous ces travaux ; c'est notre but, on va essayer de faire en sorte de travailler au mieux. Il y a quand même des contraintes techniques, c'est ce que je vous disais : les contraintes de sous-sol. Pour répondre à la fiabilité électrique et éviter toutes les vulnérabilités éventuelles que l'on peut avoir par rapport aux alimentations électriques en réponse à la demande du client sur les affaissements de sous-sol, éviter des explosions de gaz, ce genre de choses, donc ce sont des besoins que l'on va pouvoir prendre en compte dans nos études. Cela nous conditionne un petit peu les implantations sous voirie, selon l'encombrement des sous-sols. Il faut savoir que, pour travailler, il faut compter à peu près convenablement 6 mètres de large. 6 mètres, pourquoi ? Pour faire cette fameuse tranchée que vous avez vue sur les photos, mais aussi avoir la place de passer tous les engins de chantier qui sont à peu près illustrés sur ce petit schéma de

débat public organisé par

principe, mais avoir aussi la circulation en toute s curit  de nos op rateurs et prestataires de travaux pour qu'ils puissent travailler en toute s curit , mais aussi que les routes qui sont maintenues et   c t  puissent continuer   circuler, s'il y a encore de la circulation, si elles ne sont pas coup es compl tement et donc que tout le monde soit en s curit  sur cette voirie. D'o  ces emprises chantier d'  peu pr s 6 m tres qu'il faut retenir. Des impacts forc ment sur la voirie, peut- tre des modifications de circulation, peut- tre des coupures, des alternances ; il y a plusieurs solutions que l'on met en  uvre au fur et   mesure. Par contre, il faut retenir que vous n'avez pas une rue qui est compl tement ouverte tout le long, mais que l'on avance au fur et   mesure du chantier. Donc, on ouvre, on b tonne, on referme et on remblaie ; on repassera ult rieurement pour pouvoir d rouler nos c bles et faire les connexions et la mise en service.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Mme TORNATORE, je vous rappelle le temps   vous aussi.

Mme Christine TORNATORE, RTE

Dernier point. Les trac s qui ont  t  envisag s et propos s au SEDIF, vous les voyez sur la figure. Donc, essentiellement sur Neuilly-sur-Marne pour les trac s 1, 2 et 3 ; plut t Neuilly-Plaisance sur le trac  4. C'est compl tement  volutif   l'heure actuelle du chantier, en fonction des  tudes, en fonction des  changes avec le territoire que l'on m ne au sein de ce d bat public, donc n'h sitez pas   nous faire part de vos probl matiques en tant que riverains sur les am nagements et les futures constructions que vous envisagez ; cela nous permettra d'avoir le maximum de donn es pour pouvoir travailler au mieux dans un projet de trac  le plus ad quat le possible et sachant que ces fuseaux de moindre impact seront valid s dans le cadre de ce que l'on appelle la « concertation Fontaine » qui est une concertation obligatoire pour nous dans le cadre de tous nos projets et qui est valid e sous l' gide du Pr fet. C'est donc   l'issue de cette concertation Fontaine que l'on validera ces trac s. Je vous parlais de la liaison existante, la liaison verte que vous voyez, qui va aussi faire l'objet de travaux de renouvellement potentiel dans un futur projet. Bien s r, nous avons   l'esprit d'essayer d'optimiser   la fois ces travaux de renouvellement et les travaux du SEDIF pour encore limiter l'impact chantier et essayer d' viter d'avoir le moins de g ne possible. Voil , j'en ai fini. Merci   vous pour votre  coute.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci beaucoup. On a vu qu'au total vous avez peut- tre utilis  5 minutes de plus par rapport   ce que l'on avait pr vu. On va donc devoir vous contraindre dans les r ponses. On va essayer d' tre pr cis sur les questions-r ponses. Merci beaucoup.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Merci pour cette pr sentation qui ne fait pas non plus le point sur un certain nombre d'impacts du projet, mais que vous trouverez dans la synth se du maitre d'ouvrage. Avant de commencer la s ance de questions-r ponses dont on vous a parl  dans le d roul , je souhaiterais donner la parole   M. OLIVA de Coordination Eau  le-de-France. Une r union dans le cadre de ce d bat s'est tenue hier notamment et ce serait  galement int ressant d'avoir le partage d'une vision diff rente   la fois sur le projet et sur les enjeux.

M. Jean-Claude OLIVA, Coordination Eau  le-de-France

Je vous remercie. Bonsoir   toutes et   tous. Hier soir nous avons une r union organis e   l'Acad mie du Climat   Paris par France Nature Environnement  le-de-France et notre association de la Coordination Eau  le-de-France. C' tait une r union volontairement contradictoire o  le SEDIF a pu s'exprimer et on les remercie d' tre venus s'exprimer et o    la fois d'autres op rateurs et nos associations ont aussi pu s'exprimer ; cela a donn  diff rents points de vue. Je ne peux pas vous r sumer toute la r union, je vous donne simplement deux ou trois enjeux qui me semblent importants. Le premier concerne l'environnement. C'est l' quilibre entre pr vention et curatif qui a  t  aussi d j  donn  un peu dans la pr sentation. Ce qui ressort, c'est que la priorit  du SEDIF est quand m me le tout curatif et ce n'est pas la pr vention. On voit cela tr s nettement dans les chiffres, tout simplement. Le SEDIF, sur le plan Ecophyto qui a  t  cit , a investi 2 millions d'euros en 10 ans. Vous voyez l'investissement pr vu pour le projet d'osmose inverse basse pression qui est de 870 millions d'euros ; nous ne sommes pas du tout dans les m mes  chelles sur l'effort entre pr vention et action curative. L'impression qu'ont de nombreux militants environnementaux et associatifs, c'est qu'il y a quelque part un renoncement de la part du SEDIF   l'action contre la pollution ; on ne cherche pas   limiter la pollution, on laisse faire, c'est une sorte de permis de polluer parce

qu'on aura toujours la technologie pour remédier après. Effectivement, ce n'est pas le choix d'autres opérateurs, ce n'est pas le choix d'Eau de Paris en Île-de-France, ce n'est pas le choix d'autres opérateurs à l'étranger ; Munich, par exemple, a développé une action forte de prévention à cet égard.

Quand on dit cela au SEDIF, ils nous expliquent qu'ils ne sont pas dans la même situation parce qu'ils ont des eaux superficielles pas des eaux souterraines. Sauf que l'on peut agir aussi sur les eaux superficielles. D'abord, on constate que les pollutions en Île-de-France essentiellement agricoles, elles sont à des périodes bien particulières ; c'est quand il y a des épandages, donc ce sont des choses qui peuvent se prévoir et se regarder. Même si le bassin versant est énorme, ce n'est pas tout le bassin versant qui pollue directement nos cours d'eau. Donc, même dans ce cas-là, il nous semble qu'il y aurait des actions à faire. On pourrait mieux cerner les zones qui impactent réellement la pollution de nos cours d'eau. Concernant les enjeux environnementaux, la technologie de l'osmose inverse basse pression qui est choisie par le SEDIF ne détruit pas la pollution, à l'inverse d'autres technologies. Elle sépare l'eau pure, qui deviendra l'eau potable, des pollutions et des polluants qui sont rejetés dans les cours d'eau. Il y a d'autres technologies qui ne font pas cela, qui séparent, mais aussi qui détruisent les polluants et qui ne les rejettent pas dans les cours d'eau. Dans les cours d'eau, on continue à polluer l'environnement et on n'est pas responsable vis-à-vis des autres usines et des autres opérateurs.

Deuxième enjeu : l'enjeu sanitaire qui est très important pour nous et très important, je crois, pour tout le monde. Ce qui ne ressort pas très bien de la présentation du SEDIF, c'est qu'il va y avoir un mélange de deux eaux : une eau qui est traitée par osmose inverse basse pression et une eau qui est traitée par nanofiltration comme aujourd'hui à Méry-sur-Oise. Le mélange, on ne sait pas très bien, apparemment le SEDIF ne sait pas très bien non plus les proportions, mais grosso modo c'est du 75-80 % pour l'osmose inverse et 20-25 % pour la nanofiltration. L'osmose inverse produit une eau qui n'est pas potable, qui est complètement déminéralisée. On nous fait beaucoup peur sur l'évolution des directives européennes, les normes, etc. ; la dernière directive-cadre Eau Potable envisage de mettre une norme minimale sur la minéralisation et donc elle dit que, dans les prochaines années, il pourrait y avoir une évolution des normes européennes qui diraient que les eaux pourraient être potables et conformes devraient avoir une certaine minéralisation. Donc, là, inquiétude, risque peut-être pour l'eau osmosée qui serait produite dans les prochaines années par le SEDIF.

L'eau nanofiltrée, très bien, on rajoute de l'eau nanofiltrée pour avoir une minéralisation minimum puisqu'il n'y en a plus dans l'eau de l'osmose inverse basse pression. Le problème de l'eau nanofiltrée, vous le voyez dans le petit schéma que vous avez dans les documents qui sont là, c'est que l'eau nanofiltrée n'arrête pas tous les micropolluants. Vous avez le schéma, c'est le document du SEDIF qui présente les différentes techniques et leurs effets. Du point de vue sanitaire, l'eau nanofiltrée n'arrête pas tous les micropolluants et n'arrête pas tous les perturbateurs endocriniens. Au final, on ne sait pas très bien quel est le résultat de cette nouvelle eau recomposée, mélangée, brassée, en termes sanitaires. Est-ce qu'on divise par 3 les micropolluants, par 4, par 5 ? Ce n'est pas énorme de les diviser par 3, par 4 ou par 5 ; ce n'est pas un résultat énorme. Cela n'enlève pas l'inquiétude sanitaire. Vous savez, les perturbateurs endocriniens, on dit que leur effet n'est pas proportionnel à la dose ; c'est cela, la particularité. Donc, les diviser par 3 ou par 4 ou par 5, ce n'est pas forcément quelque chose de fameux. C'est aussi un aspect du débat.

Le dernier aspect que je voulais soulever, c'est l'aspect économique qui est aussi important. Pour les usagers, c'est une hausse massive des tarifs. Le SEDIF noie un peu le poisson parce qu'il remet cela toujours par rapport à l'ensemble des tarifs de l'eau. Mais, si l'on regarde le coût du poste production, on double le poste production avec cette technologie, donc c'est quand même quelque chose d'énorme. Concernant les usagers, on a une vraie hausse d'un côté et de l'autre on a des compensations et des soi-disant économies qui sont ne sont absolument pas crédibles. Quand on regarde les études (on les a regardées), la première économie se fait sur l'achat d'eau en bouteille. Donc, si vous n'achetez pas d'eau en bouteille, si comme moi vous buvez de l'eau du robinet aujourd'hui, vous ne ferez aucune économie. Deuxième poste d'économie, c'est sur les chauffe-eaux, mais c'est pour ceux qui ont des chauffe-eaux qui sont au mazout ou au gaz ; pour les chauffe-eaux électriques, il n'y a pas d'économie ; pour ceux qui sont alimentés par des réseaux autres et collectifs, il n'y a pas d'économie non plus. Finalement, cette économie est en trompe-l'œil ; la plupart des usagers ne feront aucune économie, mais ils auront une hausse des tarifs bien réelle.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Je vais vous demander de conclure.

débat public organisé par

M. Jean-Claude OLIVA, Coordination Eau Île-de-France

Je termine sur les économies. On nous dit que le SEDIF c'est 100 ans, mais c'est 100 ans avec Véolia. Or, quel est le problème du SEDIF aujourd'hui et qu'est-ce qui le conduit à choisir cette technologie extrêmement coûteuse ? C'est que, depuis quelques années, il y a une pression et une tendance au retour en gestion publique. Je suis aussi élu, je suis président d'une nouvelle régie publique de l'eau, je fais partie d'un territoire qui est sorti du SEDIF. Donc, il y a ce grand mouvement. À côté de ce grand mouvement, il y a un autre mouvement qui est qu'il y a une pression à la baisse des tarifs de l'eau justement à cause de la création de ces régies, de tous ces gens qui partent de la gestion privatisée pour aller en gestion publique. Donc, le problème du SEDIF et derrière de Véolia, c'est de savoir comment réaugmenter les tarifs et comment retrouver des marges. Le PDG de Véolia France, M. VAN HEEMS, disait il y a quelques années « le prix de l'eau en France est démagogiquement bas, il faut l'augmenter de 40 % en moyenne ». C'est cela que l'on est en train de faire, c'est cela que le SEDIF est en train de faire avec cette technologie.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. On avance et on passe à la session suivante, la session de questions-réponses. Juste quelques mots par rapport aux règles du jeu générales, très vite. Madame la Présidente disait tout au début qu'il y a des principes qui inspirent le débat public et ces principes se traduisent aussi dans des règles du jeu. La première est de s'écouter dans un esprit de bienveillance, d'écoute et de respect réciproque. On vous demande aussi de choisir les questions que vous voulez poser. Je crois que c'est un projet complexe, donc peut-être que chacun d'entre vous a plusieurs questions qu'il voudrait poser. On vous demande de choisir les plus importantes pour permettre à plusieurs personnes de s'exprimer. Nous vous demandons aussi d'avoir un langage simple et non technique, de vous présenter lors des prises de parole dans le temps d'échange et dans la prise de parole pour poser les questions, et de vous lever aussi pour la prise de parole afin de rendre un peu plus facile la reconnaissance ; pour vous reconnaître et vous apporter tout de suite le micro pour poser la question. On a le temps pour poser la question et pour répondre ; si je ne me trompe pas, c'était une minute et trente secondes pour poser les questions et pour répondre aussi. Qui veut commencer ? On se lance.

Mme Nicole PICQUART, Mouvement national de lutte pour l'environnement

Je me présente, Nicole PICQUART, je suis du Mouvement national de lutte pour l'environnement 93. Je suis assez étonnée par votre présentation, que ce soit le SEDIF ou RTE, parce qu'on a vraiment l'impression que le projet est déjà très avancé. Donc, ma question est : ce débat aujourd'hui, les débats qui sont en cours maintenant et la parole citoyenne, à quoi cela va-t-il servir ?

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. On recueille trois questions. Est-ce qu'il y a encore des questions ?

Mme Martine HERITIER, Gournay Environnement et Solidaire

Bonjour, je suis Martine HERITIER, je suis présidente d'une association de l'environnement sur Gournay-sur-Marne qui s'appelle GES (Gournay Environnement et Solidaire). En fait, vous avez vaguement évoqué que vous alliez remettre les concentrats de déchets polluants dans l'eau, alors qu'actuellement ils sont dissous dans cette eau de surface. D'un seul coup, la biodiversité locale va se retrouver avec une masse beaucoup plus concentrée de polluants. Comment allez-vous gérer la biodiversité qui va recevoir l'ensemble de ces polluants à ce moment-là ?

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci, madame. Il y avait une question là-bas.

M. Francis REDON, France Nature Environnement

Bonsoir, Francis REDON, France Nature Environnement, mais également Environnement 93. On est un peu plus près de chez nous, donc je vais m'exprimer plutôt sur la Seine-Saint-Denis. Un premier point qui concerne la proportionnalité. Dans les statistiques que nous a communiquées le SEDIF, on se rend compte que l'eau potable, dans les usages, représente 1 %. En fait, on fait un milliard d'investissements pour 1 % de l'eau que l'on va consommer. J'ai ici une statistique qui fait partie des statistiques que l'on nous fournit tous les ans dans les commissions consultatives du service public. Comparer à cela, c'est quand même assez étonnant, mais en 2020

on a consommé 16 % de l'eau potable uniquement pour éteindre les incendies. Quelque part, il y a quand même des écarts qui sont gênants et il faudrait se poser la question de savoir pourquoi l'on investit un milliard d'euros.

Ensuite, il y avait un article récent de Véolia qui est « Véolia water technology » qui fait exactement la même démonstration que l'on a aujourd'hui, mais simplement sur de la filtration par charbon actif. Ce que nous dit Véolia à ce moment-là, c'est que l'on peut filtrer tous les perturbateurs endocriniens. On a beaucoup parlé du chlorothalonil, mais apparemment, dans ce que dit Véolia et dans ce schéma, on peut le faire aussi sans passer par de l'OIBP.

Un dernier point, je voudrais revenir sur ce qu'a dit madame sur les concentrats qui sont aujourd'hui un problème qui n'est pas du tout résolu. C'est un problème qui est apparu au fur et à mesure des concertations et des réunions et il est clair que si l'on rejette, juste en sortie de l'usine de Neuilly-sur-Marne, une concentration de polluants, cela ne va pas être très bon pour la biodiversité et pour la qualité de l'eau sur laquelle on essaye en plus aujourd'hui d'améliorer la baignabilité. Merci.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. On prend la dernière, après on répond et on recommence.

Mme Sandra MOREIRA

Bonsoir à tous, Sandra MOREIRA. J'avais juste une question simple. Est-ce qu'au terme de ces travaux l'eau ne sera plus du tout calcaire ? C'est un réel problème pour plein de sujets « domestiques ».

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. On passe aux réponses.

Mme Coralie DUPLAN-GIRAUD, SEDIF

Si vous me le permettez, je vais juste distribuer la parole au sein de mes collègues parce que nous sommes tous spécialistes sur un sujet en particulier. Les concentrats, ça va être Adrien qui va répondre aux questions. Ensuite, on répond également aux questions de M. OLIVA, si cela vous va ; je pense que cela répondra à pas mal de questions. Donc, Adrien y répondra aussi. Sur la prévention, Yannick interviendra. On aura peut-être Sylvie aussi qui interviendra. Je vous laisse la parole.

M. Adrien RICHEL, SEDIF

Bonjour à tous, Adrien RICHEL, je suis ingénieur au SEDIF. Le concentrat est quand même une question qui revient et qui est importante, donc je pense que l'on va peut-être y passer deux ou trois minutes parce que je pense que ce sont toujours des questions qui reviennent et je pense qu'il est important d'en parler. C'est vraiment de l'illustration pour savoir ce qu'est un concentrat. Cela, c'est le concentrat sur l'usine de Méry-sur-Oise, donc cela a été prélevé il y a quelques jours ; c'est la partie concentrat sur l'usine de nanofiltration qui existe aujourd'hui.

En gros, le concentrat, c'est la part de l'eau qui n'a pas traversé la membrane. C'est environ 15 % du débit. À l'intérieur, il y a tout ce qu'a retenu la membrane, donc une part des micropolluants. Il y en a qui ont été arrêtés avant dans la filière par les charbons actifs. Donc là, c'est seulement les micropolluants qui n'ont pas été arrêtés par la filière de charbon actif et des sels qui ont été prélevés dans la ressource. Aujourd'hui, dans le projet du SEDIF, il y a un traitement de ce concentrat pour éliminer le phosphore parce qu'en fait on rajoute du phosphore au niveau du traitement membranaire pour éviter le colmatage et ce phosphore, selon les études... Il y a des règles de la police de l'eau, de la DRIEAT, qui montrent que ce phosphore, selon les études, pourrait être à la limite des seuils qui seraient acceptables et donc il a été décidé de le traiter. Concernant les micropolluants qui sont contenus dans ce concentrat, ils sont effectivement renvoyés là où ils ont été prélevés. Il n'y a donc pas d'augmentation de charges, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de création de matière. Les micropolluants existaient effectivement dans la rivière et ils sont remis dans la rivière. En revanche, il faut se rendre compte que, effectivement, ils sont envoyés à travers ce liquide à une concentration qui est supérieure à ce qu'elle était. Et donc ça, c'est la question de madame. Je rebondis sur la question de madame. On va avoir localement au point de rejet une concentration en micropolluants qui est effectivement supérieure à celle qui était avant dans la Seine. Donc, on a fait des études de panaches pour voir si cela se diluait. Cela se dilue très vite et on fait aussi des bioessais avec... Il y a énormément de choses qu'on peut faire et donc on a fait des bioessais pour voir l'état initial. De toute façon, dans ce cas, on va

discuter avec les services de l'eau de ce que l'on va mettre en place pour vérifier l'innocuité locale de ce concentrat, c'est-à-dire là où il est rejeté.

Quelques dizaines ou centaines de mètres plus loin, il est remélangé avec la Seine, donc il n'y a pas d'impact sur les autres producteurs d'eau. Il n'y a pas d'impact, la charge est la même. Le concentrat, en termes de débit, par rapport au débit le plus faible de la Seine, c'est 2 %. Donc, on va envoyer 2 % du volume en plus dans la Seine. Donc cela ne représente pas un gros volume. Je finis juste parce que je pense que c'est important et après j'arrêteraï avec le concentrat. En prenant du recul, il faut quand même considérer que tous ces polluants sont persistants et sont aujourd'hui présents dans la ressource. Aujourd'hui, qu'est-ce qui se passe ? On prend ces micropolluants, ils traversent l'usine, pour ceux qui ne sont pas traités aujourd'hui, ils sont envoyés via les pompes au robinet du consommateur. Le consommateur va utiliser son eau. Cette eau va aller dans le réseau d'assainissement, elle va arriver à la station d'épuration qui ne traite pas non plus ces micropolluants et elle va revenir dans le milieu. En fait, l'impact de ce projet, c'est juste sortir l'homme, la femme, le consommateur du cycle de ces micropolluants. C'est-à-dire que l'on évite que ces micropolluants se retrouvent dans notre verre. De toute façon, aujourd'hui, ils retournent déjà à l'environnement. Donc ça, c'est pour le concentrat.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

S'il vous plaît, monsieur, on ne commence pas comme ça, on répond aux questions. Si vous avez une question, vous la posez après. Attendez, s'il vous plaît.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Je vais faire juste un petit point sur la préservation. Donc, personne au SEDIF ne sera opposé à cette démarche de préservation qui est une démarche de bon sens. Donc, la première action du SEDIF très concrète, c'est de maintenir un rendement des réseaux excellent à plus de 90 % de rendement sur un réseau de plus de 8 000 kilomètres. Donc, ça nous permet de prélever la juste quantité nécessaire d'eau et de ne pas prélever trop d'eau dans la ressource. Donc ça, c'est la première action concrète et très pragmatique du SEDIF. Ensuite, il faut bien différencier les deux types de ressources. Donc, on a une partie des ressources souterraines. Pour le SEDIF, cela ne représente que 3 % de ses ressources. Ce sont des ressources qui ont des champs captant plus restreints géographiquement, donc sur lesquels une action pourrait avoir un impact plus rapide ; plus rapide, ce n'est pas immédiat, mais sur plusieurs dizaines d'années. Le SEDIF, sur ces ressources souterraines, s'est engagé dans le programme Terre et Eau. Il y a des plaquettes qui sont sur les tables ou qui sont à l'entrée pour expliquer le programme dans lequel est engagé le SEDIF sur ces 3 % de ressources. C'est un accompagnement des agriculteurs pour qu'ils mettent moins d'intrants chimiques sur ces champs captant. Donc pour le SEDIF, c'est un programme qui est sur 31 000 hectares. Donc, là aussi, ce n'est pas un effet immédiat ; les résultats pour l'instant sont fragiles.

Ensuite, il faut prendre en compte nos 97 % de ressources superficielles. Donc là, ce sont des bassins versants en amont des usines qui représentent 12 % du territoire métropolitain. Donc, c'est absolument gigantesque. Pour autant, le SEDIF ne fait pas rien sur la préservation de ses ressources. Donc, comme l'a dit Coralie, on fait des sensibilisations de tous les acteurs à proximité des usines pour qu'ils ne polluent pas les ressources et qu'il n'y ait pas des émanations de pollution directement dans les usines. On participe aussi au [Sage Marne Confluence 1:16:45] et on participe également au programme PIREN SEINE qui est un institut de recherche, pour améliorer la caractérisation des pollutions. Donc, on n'est pas inactif. Malheureusement, comme beaucoup de traiteurs d'eau dans les autres traiteurs d'eau franciliens, on est démuné pour trouver des solutions efficaces à court, moyen voire long terme pour améliorer la qualité des cours d'eau.

Donc ça, c'est le cas du SEDIF, mais c'est le cas d'Eau de Paris, de SENEQ ou d'Aquavesc. On est tous dans la même problématique. Nos ressources sont durablement contaminées et on ne va pas en quelques années améliorer la qualité. L'État, par exemple, a mis en place un plan Ecophyto, donc qui avait un objectif très ambitieux de réduire en dix ans la quantité de pesticides utilisés sur le territoire. Je vais vous lire un bref extrait d'un rapport de la Cour des comptes. Donc, fin 2019, ce rapport disait : « en dépit de ses actions et de la mobilisation de fonds publics pouvant être estimés pour 2018 à 400 millions d'euros, plusieurs travaux d'évaluation ont dressé un bilan réservé de l'action menée. La Cour constate pour sa part que les effets du plan Ecophyto demeurent très en deçà des objectifs fixés ». On ne se réjouit absolument pas de ces informations, bien au contraire ; ce sont des informations qui sont même reprises et confirmées, pas plus tard que la semaine dernière, par Marine TONDELIER qui est la secrétaire générale d'Europe Écologie Les Verts qui reprenait ces informations. Ce sont des informations qui ne nous font absolument pas plaisir, mais qui sont des constats objectifs. Ce n'est pas forcément qu'une question de

débat public organisé par

moyens, c'est une question structurelle et donc il faudrait faire une modification structurelle de la soci t  et du mod le agricole pour vraiment avoir des r sultats perceptibles et ces r sultats ne seront pas perceptibles   court, moyen ou long terme malheureusement. Le SEDIF ne va pas arr ter la pr servation, bien au contraire. On a  coul , on a re u compl tement le message aux diff rentes r unions publiques, donc on va intensifier nos efforts. Nous allons faire des  tudes de pr figuration pour les paiements pour services environnementaux. Nous allons faire des caract risations, des  valuations des pressions de pollution sur nos diff rentes ressources. Nous allons essayer de le faire conjointement avec les autres traiteurs d'eau franciliens. Nous allons mettre en place un groupe de...

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

S'il vous plait, je vous invite   r pondre aux deux autres questions qui sont bien pr cises.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

On met juste un groupe de travail sur les micropolluants au niveau du bassin pour essayer de trouver ensemble les meilleures solutions et les meilleures actions possibles. Donc, nous allons renforcer nos moyens de pr vention pour ces actions. Quoiqu'il en soit, l'am lioration de la qualit  des cours d'eau reste incertaine et ne sera observable que sur un temps tr s long, donc sur plusieurs d cennies. C'est pourquoi le service public qu'est le SEDIF souhaite, en compl ment de la pr servation, am liorer de mani re certaine et   court terme (moins d'une d cennie) la qualit  sanitaire de l'eau.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Merci. Trois r ponses encore. Qu'allez-vous faire du d bat et de la parole citoyenne, s'il vous plait ? Donc, de tout ce temps d'expression et de formulation de questions et d'inqui tudes  galement. Ensuite, qu'est-ce que vous dites de la proportionnalit  ? L'eau de boisson, c'est 1 % pour le co t d'investissement du projet qui est de l'ordre de pr s d'un milliard. Enfin, la derni re question, si ce projet voit le jour, est-ce que l'on aura vraiment une eau sans calcaire ? Merci de r pondre de mani re pr cise aux trois questions, s'il vous plait.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Je vais r pondre tr s rapidement sur la proportionnalit . On parle de 1 %, c'est l'eau que l'on consomme directement en eau de boisson, mais il y a aussi les eaux de cuisson, les eaux de douche et cela repr sente environ 40   50 % de la consommation d'eau. Donc, il y a 40   50 % de la consommation d'eau qui sont directement en contact avec le corps humain. Il ne faut donc pas se limiter   ce 1 % d'eaux de boisson.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Sur la parole citoyenne ?

M. Raymond LOISELEUR, SEDIF

Raymond LOISELEUR du Syndicat des eaux d' le-de-France. Comme il a  t  indiqu , la CPDP rendra son rapport et ce rapport sera examin  ensuite en comit  du SEDIF par les  lus du Syndicat des eaux qui examineront l'ensemble des observations qui seront faites. Je ne peux pas dire d'avance ce que le comit  prendra en compte.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Le calcaire, s'il vous plait.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Je r ponds aussi   cette question. L'eau ne sera pas compl tement d min ralis e. Pour vous rassurer, elle aura une duret    degr s fran ais comprise entre 8 et 12 degr s fran ais. Donc, elle sera compl tement propre   la consommation. L'avantage certain est qu'il n'y aura plus de d sagr ment li  au calcaire. Ce sera une eau douce, donc il y aura moins de d tergents utilis s, il n'y aura pas de trace de calcaire sur vos  quipements, pas d'encrassement des  quipements  lectrom nagers et donc un allongement de la dur e de vie de ces  quipements.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci. On reprend avec les questions. Il y avait monsieur et madame  galement.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Monsieur, vous disiez qu'il faudrait retraiter les concentrats ; on en  tait l  quand on vous a coup  la parole. Il y a madame, monsieur ici, donc   cette table deux personnes veulent prendre la parole et ensuite monsieur.

M. Philippe ROUCOU

Je ne suis personne, mais je suis simplement pragmatique. Vous allez prendre de la pollution, vous n'avez pas le droit de la remettre, c'est tout. La soci t   volue, vous avez certainement des finances R&D, donc vous allez faire le n cessaire parce que je pense que l'avenir passe par l .

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci. Vous pouvez vous pr senter, je n'ai pas entendu votre nom. C'est pour le compte-rendu... Quelqu'un viendra. Les autres questions, s'il vous plait.

Mme Henriette MARTENOT,

Bonsoir, je suis Henriette MARTENOT, je suis conseill re municipale, mais aussi Noc enne.   la vue du contexte qui est dress , est-ce qu'on peut continuer de boire l'eau du robinet sans risque aujourd'hui ? Avant la mise en  uvre du projet,  videmment.

M. Jean-Marie BATY, Mouvement national de lutte pour l'environnement

Je suis Jean-Marie BATY, je suis pr sident du Mouvement national de lutte pour l'environnement en Seine-Saint-Denis. J'ai une question qui peut d ranger, mais on est l  pour cela. La presse ne cesse d' voquer la r conciliation V olia-Suez pour, l' crivent-ils, « une commune entreprise sur les services publics ». L'Observatoire des multinationales dit que l'enjeu pour V olia est d'imposer l'OIBP   partir du contrat du SEDIF qui est le plus gros contrat qu'ils ont pour se donner une vitrine. Ne sommes-nous pas devant une op ration concurrentielle pour les actionnaires ?

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Mme Maryvonne LEPONT

Bonsoir, Maryvonne LEPONT, habitante de Neuilly-sur-Marne. Je m'interroge sur l'efficacit  des actions de pr servation de la ressource. Avez-vous une id e du d lai pour en voir les effets et est-ce vraiment efficace ?

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci.

M. Claude SALTZMANN

Bonjour, Claude SALTZMANN, je suis pr sident d'une association dans l' le-de-France, mais pas sur le territoire du SEDIF   proprement parler puisque j'habite   Fleury-M rogis. Nous sommes une association qui s'est battue depuis dix ans pour emp cher Coca-Cola de pr lever dans la nappe phr atique. On se f licite qu'enfin la municipalit  de Grigny pense   capter l'eau de Suez pour faire du Coca-Cola et on se dit que c'est une bonne id e. Souvent, les militants environnementaux ont une vision un peu  clair e et  clairer.

J'avais trois questions. L'OIBP, est-ce qu'il y a un brevet d pos  ? Je voulais savoir un petit peu qui a le brevet, comment cela fonctionne ? Ma deuxi me question porte sur le co t. Pour le SEDIF, c'est un co t assez important, mais est-ce que le SEDIF a les capacit s financi res ? Est-ce qu'il a un endettement connu ou pas connu et de combien ? Est-ce qu'il ne pourrait pas  tre utilis  dans ce cadre-l  pour r duire l'impact sur les consommateurs ? Et ma troisi me question est plut t une observation parce que   rejoint un peu ma premi re. Je me dis que, dans cet  tat concurrentiel maintenant en  le-de-France, je pensais que le SEDIF  tait une structure solide sur le service public puisqu'elle est propri taire de toutes ses installations, de son r seau, de ses usines. C'est autre chose que d' tre dans une r gie, je vous l'assure. Nous, maintenant, on est dans une r gie. 10 % d'augmentation du prix de l'eau, plus personne qui sait faire une facture, plus personne qui peut vous r pondre. Le seul truc c'est que l'on dit « faites des pr lvements, des pr lvements » et on a perdu les relev s de compteurs. Enfin, on a perdu plein de choses. Donc, je ne dis pas qu'il y a une solution miraculeuse, mais la mutualisation est un bon  tat d'esprit et je

pense que c'est peut-être le plus important, plutôt que de mettre en concurrence les citoyens sur les histoires d'eau potable et on en oublie aussi l'assainissement. Moi, je suis pour un service public national de l'eau et de l'assainissement.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. On peut commencer à répondre à ces questions et après on verra un dernier tour.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Je vais juste répondre sur les techniques pour ne pas remettre ces micropolluants dans la ressource. Ce que l'on a pris, on en remet intrinsèquement moins puisque les concentrats seront déjà passés sur les étapes successives de traitement que nous avons sur nos usines, dont les charbons actifs qui vont retenir une partie des pesticides. Après, on a étudié des technologies pour justement traiter ces micropolluants et ne pas les rejeter dans l'environnement d'où ils proviennent, mais actuellement il n'y a pas de technologie mature pour les retirer de la ressource. D'un point de vue énergétique, il y a des traitements. On pourrait passer sur une autre étape membranaire puis faire évaporer et concentrer... avoir une sorte de jus de micropolluant, mais cela mettrait un facteur 10 au niveau énergétique pour le faire. Il y a des traitements qui sont à l'étude et qui sont au niveau universitaire actuellement, mais pour lesquels on n'a aucune mise à l'échelle industrielle. On parle quand même des usines du SEDIF qui sont les usines d'eau potable les plus grandes d'Europe, donc c'est vraiment une échelle importante. Pour l'instant, il y a des petites technologies qui se développent au niveau universitaire, mais sur quelques litres d'eau. Pour l'instant, on parle de plus de 300 000 m³ d'eau par jour. Donc, on continuera à faire une veille et on s'engage à faire une veille pour chercher le meilleur traitement possible et faire évoluer cette situation si techniquement on arrive à trouver une solution.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Est-ce qu'on peut boire l'eau sans risque ?

Mme Sandrine MEINIER, SEDIF

Les molécules que l'on retrouve actuellement, que l'on recherche dans l'eau et qu'on peut retrouver, et en particulier ce fameux métabolite du chlorothalonil dont on a beaucoup parlé ce soir... En fait, pour les pesticides, la valeur réglementaire n'est pas établie sur des bases sanitaires, mais sur des bases environnementales. Et donc il y a d'autres valeurs que l'on appelle les « valeurs sanitaires » qui sont établies sur ces critères. Pour ce métabolite du chlorothalonil, elle est de 3 microgrammes par litre, donc elle est 30 fois supérieure à la limite réglementaire. Donc, les concentrations que l'on mesure en Île-de-France sont bien inférieures à cette valeur de 3 microgrammes par litre. Donc, cette eau peut être bue – ce que la dit la réglementation – de façon temporaire. Ces valeurs sanitaires sont établies pour pouvoir, pendant les temps dérogatoires qui peuvent être accordés au producteur d'eau potable, continuer la distribution de l'eau sans risque pour la santé, mais c'est sur des périodes de temps déterminées. A priori, vous ne boirez pas une eau qui contiendrait des concentrations de chlorothalonil comme elles sont actuellement sur toute une vie. On ne connaît pas les conséquences pour l'instant, mais les valeurs sont établies pour que l'eau puisse continuer à être bue sur des périodes transitoires pendant lesquelles les producteurs et distributeurs d'eau sont invités à mettre en œuvre des solutions pour ramener l'eau dans la conformité sanitaire. Donc, oui, l'eau peut continuer à être consommée sans danger. Le projet du SEDIF vise à retirer encore plus de micropolluants et faire une eau plus sûre que l'eau qui est actuellement distribuée.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Sur la question de l'efficacité des actions de préservation de la ressource. S'il vous plait, soyez brefs pour que l'on puisse faire un tour derrière.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Oui, j'en ai déjà parlé. L'efficacité sur les ressources souterraines peut être plus prégnante, mais au bout d'un certain temps. Sur les ressources superficielles, par contre, elle reste extrêmement incertaine et malheureusement on a peu d'impact. Malgré les plans de préservation de la ressource, on voit que l'on découvre des molécules ; le chlorothalonil, il y a à peu près 6 mois, on vient de le découvrir. On a malheureusement nos ressources polluées et les plans nationaux n'arrivent pas, pour l'instant, à endiguer ces problèmes de pollution sur les ressources superficielles.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Sur les brevets.

M. Adrien RICHET, SEDIF

Alors, l'OIBP, ce n'est pas du tout un brevet, c'est juste un nom pour une membrane. Si cela vous intéresse, vous pouvez venir la voir. C'est une membrane de nanofiltration, c'est un peu lourd. Donc, c'est celle qui est installée aujourd'hui sur Méry ; c'est de la nanofiltration. L'osmose inverse va avoir exactement la même tête, sauf que les trous qui laissent passer l'eau sont plus fins ; c'est la seule différence. Donc, c'est juste une manière de nommer la membrane, mais ce n'est pas un brevet. Il y a plusieurs fournisseurs qui produisent des membranes de nanofiltration et des membranes d'osmose inverse. Il y a toute une gamme, en fonction de la qualité que l'on veut. Là, c'est un peu pour répondre aussi à cette idée que l'on mélangerait. Non, on va utiliser des membranes pour avoir le meilleur traitement possible et la minéralité suffisante. Voilà, c'est cela. Quand on dit « l'eau qui sort de l'osmose n'est pas potable », vous allez dans n'importe quelle usine de traitement de l'eau, si vous buvez de l'eau à différentes étapes, elle ne va pas être potable non plus. Il y a des étapes où l'on ozone, après on dés ozone ; on met de l'ozone et après on va enlever cet ozone. On va chlorer, déchlorer, etc. ; il y a de nombreuses étapes. Dire « en sortie de la membrane, je ne peux pas boire l'eau », oui, effectivement, il va y avoir un mélange avec des membranes de nanofiltration, il va aussi y avoir un dégazage parce que cela a besoin d'être dégazé, il va y avoir d'autres choses. L'important est d'avoir, à la fin, une eau avec... aller le plus loin possible sur la rétention des micropolluants et avoir la minéralité suffisante, donc assez de calcaire, une eau douce et consommable.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Sur les capacités financières du SEDIF, s'il vous plaît ?

M. Éric REQUIS, SEDIF

Je vais prendre cette question. Éric REQUIS, je suis directeur général adjoint du SEDIF. Pour faire le lien avec ce qui vient d'être exposé, en fait il y a un principe qui est issu du Code de l'environnement qui est que l'on est censé effectivement déployer les meilleures techniques disponibles quand on en a la possibilité et quand elles ont un coût économiquement acceptable. En fait, c'est là-dessus que les équipes du SEDIF ont travaillé. Cela me permet aussi de répondre au passage à la question sur l'opération concurrentielle sur les actionnaires. Non, le projet sort de ces têtes-là, des fonctionnaires publics qui ont étudié la possibilité d'aller chercher des techniques disponibles qui sont envisageables pour un coût économiquement acceptable. C'est le cas aujourd'hui ; ce n'était peut-être pas le cas il y a 15 ou 20 ans de façon étendue, mais c'est le cas aujourd'hui puisque le SEDIF en marche courante investit à peu près... Je vais le rapporter à la population parce que cela parle plus. Il investit chaque année à peu près une trentaine d'euros par habitant. Le projet, c'est à peu près 200 euros par habitant. Donc, en l'étalant un peu, en utilisant les possibilités d'ingénierie financière, il n'y a absolument aucun problème pour financer cela pour un coût raisonnable.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Donc, on passe maintenant à la deuxième phase, au deuxième temps fort de la réunion, au travail en sous-groupes ; vous avez sur les tables le canevas. Vous avez parmi vous les facilitateurs et facilitatrices qui vont effectivement faciliter les échanges et permettre de compléter ce canevas avec toutes ces cases et les différents thèmes et les différents sujets qu'ils vous proposent de discuter entre vous. Il y a une heure de travail et, après, le rapporteur et la rapporteuse pourront partager un point choisi par le groupe avec le reste du public. Merci et bon travail.

Travail en sous-groupes.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Les rapporteurs et rapporteuses de chaque table, je vous invite à vous préparer à faire la présentation et la restitution de vos échanges. Merci aux facilitateurs de nous faciliter le temps de restitution. Est-ce qu'il y a déjà des tables qui sont prêtes ? Pendant que vous vous préparez... Merci, Nathalie ; je t'inviterais effectivement à venir avec ta table. Tu peux venir ici avec la personne de chez toi qui... François, tu seras le deuxième. Merci, Nathalie. Je vous invite à passer. Juste un court instant, je vais également inviter Mme Corinne LEPAGE, le conseil du SEDIF, qui a souhaité intervenir. Elle est venue nous voir tout à l'heure pendant le travail en sous-groupes. Elle n'a pas pu

intervenir tout à l'heure pendant la séance de questions-réponses, donc je lui donne la parole. Merci de nous rejoindre et merci aussi pour votre brève présentation ou intervention, s'il vous plaît. Donc, Mme LEPAGE, conseil du SEDIF, merci.

Mme Corinne LEPAGE

Merci, Madame la Présidente. Très rapidement et simplement pour compléter, sur un plan juridique, les réponses qui ont pu vous être faites tout à l'heure ; j'ai trois points très rapides. Ce sont trois bonnes questions que vous avez posées ; d'excellentes questions. La première est de savoir à quoi sert le débat public. À quoi sert la participation citoyenne ? Je vais vous dire que cela sert à quelque chose de très efficace. Vous avez posé de très bonnes questions, cela va conduire et a déjà conduit le SEDIF à se poser des questions qu'il ne s'était pas forcément posées sous cette forme-là, en particulier en ce qui concerne le concentrat ; les questions que vous avez posées sur le concentrat, ce sont de vraies questions. J'ai déjà eu l'occasion de le dire aux précédentes réunions publiques. Je n'ai pas changé d'avis sur ce point. Donc, il a mis en route une réflexion pour voir comment on pouvait traiter cette question. Donc, le débat public, ça sert à ça et c'est très utile.

Sur le deuxième point, je voulais revenir sur la question « est-ce que l'eau est potable ? » avec sous-jacent « tant que l'on n'a pas ce procédé, est-ce qu'on peut boire l'eau ? ». Oui, évidemment, l'eau est potable. La question qui se pose est un tout petit peu autre. Quand vous êtes une collectivité publique... Monsieur le président de l'association qui s'est exprimé tout à l'heure, vous êtes un élu, donc je pense que vous allez tout à fait entendre et comprendre ce que je veux dire. Quand vous êtes un élu, une autorité publique, vous avez une responsabilité. Cette responsabilité, c'est bien sûr de rendre le service pour lequel vous êtes là, cela va de soi, mais c'est aussi de rendre le meilleur service possible en anticipant et en appliquant les principes de prévention et précaution. Vous savez comme moi que les normes qui s'appliquent en matière de santé publique sont constamment revues à la baisse ; à la baisse dans le sens de plus basses parce que meilleures pour la santé. Pourquoi est-ce qu'elles sont revues à la baisse ? Tout simplement parce que les connaissances scientifiques progressent et que le poids de la société civile fait que les normes sont plus sévères.

Par voie de conséquence, lorsque vous avez connaissance d'un problème à venir et je pense en particulier aux perturbateurs endocriniens et aux PFAS pour lesquels il n'y a pas forcément aujourd'hui de réglementation ; pour les PFAS, cela vient d'arriver. Si vous avez une technologie qui vous permet de faire en sorte que les citoyens qui vont consommer votre eau puissent ne plus avoir de PFAS et de pesticides, même si ce n'est pas 100 % et que c'est 95 %, ce qui est beaucoup mieux que ce qu'on a habituellement actuellement, eh bien vous le faites ; vous le faites parce que c'est votre obligation et c'est votre devoir. Et je pense que franchement, ça se défend tout à fait.

Et puis, le dernier point, qui est aussi une bonne question, c'est la question de ce qu'on appelle la correction à la source, c'est-à-dire d'avoir une attitude plutôt préventive que curative. Vous avez raison, dans l'absolu, c'est évidemment cela qu'il faut faire. Sauf que là, on est un syndicat dont l'objet social, dont la vocation, c'est de servir de l'eau potable et la meilleure eau possible. Donc, l'action qu'il peut mener est sur ce qu'il peut faire de mieux sur cette eau. Ce qu'il peut faire sur l'eau qui arrive dans ses installations, il ne peut pas faire grand-chose. Il ne peut pas faire grand-chose parce que ce n'est pas sa compétence. Deuxièmement, il pourrait effectivement, s'il y avait beaucoup de sources, faire du travail autour des sources. Mais comme on vous l'a expliqué tout à l'heure, l'eau du SEDIF, c'est 3 % de sources. Le reste, c'est de l'eau de l'Oise, de la Seine, des rivières qui arrivent à Paris et qui sont extrêmement chargées. Et troisièmement, quand vous êtes une collectivité locale, l'État vous interdit aujourd'hui de prendre des mesures qui pourraient réduire l'usage des pesticides sur votre territoire. Il y a des maires qui ont essayé de le faire, il y a un arrêt du Conseil d'État qui est intervenu l'année dernière qui l'a interdit. C'est-à-dire que le Conseil d'État considère que c'est une police spéciale et que les élus locaux n'ont pas le droit d'interdire ou de réduire l'utilisation des pesticides sur leur territoire. Le SEDIF n'est jamais qu'une collectivité de communes ; ils n'ont pas plus de compétences – et ce n'est même pas les mêmes, elles sont plus réduites – que les maires. Donc, on ne peut rien faire aujourd'hui sur ce sujet des pesticides qui est quand même un sujet absolument majeur. Enfin, quand je dis « on ne peut rien faire », si, l'État peut faire, sauf qu'il ne fait pas. Mais, les communes ne peuvent pas faire et donc on ne peut pas reprocher au SEDIF de ne pas le faire alors que c'est interdit de le faire en réalité.

J'ai été aussi brève que possible. Voilà ces trois points d'ordre juridique que je souhaitais aborder.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci, madame. On va continuer, on veut écouter les restitutions des travaux. À vous, monsieur ; présentez-vous, s'il vous plaît.

M. Gérard VALDO

Je suis Gérard VALDO [orthographe inconnue 2:15:55]. Je suis Nocéen de naissance et pour la petite histoire, mon grand-père travaillait à la Compagnie des Eaux en 1930. Je commence donc la première question « souhaitez-vous être impliqué dans le projet ? ». L'information au niveau des communes est souvent absente. Pourquoi ? Le projet étant engagé, nous n'avons pas le pouvoir sur ce projet. Intégration du citoyen au conseil d'administration du SEDIF. Et pourquoi ne pas avoir fait ce débat avant l'appel d'offres ?

Pour la deuxième, l'augmentation du prix de l'eau. Le prix de l'eau, c'est le coût de l'opération. Donc pour 1 % de consommation, c'est disproportionné. Pour les attentes, éviter une augmentation du coût de l'eau. Il est regrettable que l'eau, bien naturel, soit l'objet d'un prix. Sur les travaux de l'usine et de RTE, puissance nécessaire pour faire fonctionner le dispositif. Il y a deux câbles de 225 kilovolts. Projet énergivore, nuisances des travaux sur les embouteillages et combien de temps ? Embouteillages de circulation. Intégration paysagère pour les travaux, et cela va-t-il amener des bouchons supplémentaires le matin ?

Sur les bénéfices du projet, économie réelle pour le citoyen ? Les conséquences d'une eau moins minéralisée sur la santé ? Marge financière dégagée par le projet ? Bénéfice du projet ? Eau plus saine, mais plus chère et incertitude pour le consommateur pour la santé.

Pour l'environnement, comment sensibiliser la population, les usagers qui ne sont pas abonnés et donc leur permettre de tirer un bénéfice des travaux, s'ils sont réalisés un jour ? Comment sensibiliser les jeunes étudiants sur l'avenir de l'eau ? Comment réduire la consommation ? Lieu de rejet des concentrats ? Impact sur la biodiversité ? La réponse donnée n'est pas appuyée par des analyses. Conséquences sur les baignades dans les fleuves ?

Et le dernier point d'interrogation : tableau synthétique des différents systèmes pour comparaison lors de la présentation pour les alternatives pas forcément techniques. Existe-t-il d'autres systèmes moins coûteux avec moins d'impacts au sol ? Construction de bâtiments ? Comment le SEDIF peut-il anticiper des normes européennes ? Est-ce son rôle ? Sont-elles prévisibles ? L'UE ne donne-t-elle pas suffisamment de temps pour s'adapter ?

En ce qui concerne la santé, est-ce que l'eau traitée actuelle ou après les travaux peut avoir un impact sur la santé de la peau ? Est-ce que, dans d'autres pays, l'eau n'est pas traitée ? Pourquoi le SEDIF a-t-il d'abord mis en avant la décarbonisation et a changé le discours sur le même projet en faisant un impact sur la santé ?

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, monsieur. On va laisser votre canevas affiché. Allez-y, Arthur. Merci de choisir éventuellement un point vraiment clé et ensuite développer peut-être les autres rapidement après.

Mme Martine HERITIER, Gournay Environnement et Solidaire

Bonsoir, MARTINE HERITIER. Excusez-moi, je parle un peu fort. Alors, dans notre groupe, il y avait trois personnes neutres parce que trois personnes qui travaillent déjà dans l'eau. Donc, « souhaitez-vous être impliqué dans le projet ? ». Il n'y a personne qui s'est déterminé. Alors, dans notre groupe, il y avait trois personnes neutres parce que trois personnes qui travaillent déjà dans l'eau. Donc, « souhaitez-vous être impliqué dans le projet ? ». Il y a personnes qui se déterminer. Deuxième chose, sur les travaux de l'usine, « avez-vous des préoccupations ? ». Alors, oui, il y en a plusieurs. Tout d'abord, quelle sera la durée des travaux ? Bien qu'on ait vu que 2027 était un point donné dans le futur. Ensuite, la deuxième chose, elle est construite sur une zone inondable. C'est-à-dire qu'en fait, on interdit tout au long de la bande de construire des maisons, etc., mais là on va construire une usine qui aura sans doute les pieds dans l'eau. Et donc on voudrait savoir aussi si cette usine sera hors d'eau, dans des conditions d'inondation telles qu'on a pu vivre en 2018.

Ensuite, sur les personnes qui vont être impactées par RTE. En fait, on voudrait vraiment connaître quelle est la nature de cet impact. Par exemple, j'ai déjà repéré tout mon trajet pour retourner vers Bobigny, l'A3, ce n'est pas possible. C'est-à-dire que je serai bloquée pratiquement à toutes les rues que j'emprunte.

Sur l'environnement, on est revenu sur les concentrats. Donc, il n'est pas tr s biologique de les rejeter in situ. Mais surtout, en fait, ce qui m'inqui te, c'est que normalement, quand on fait des  tudes de cette nature, on ne se dit pas qu'on va rejeter et puis qu'apr s on verra ce que  a va faire sur la biodiversit . En g n ral, on fait des  tudes pr alables en laboratoire qui vont permettre d'avoir un avis d j  circonsci n  sur l'impact r el au niveau de la biodiversit , c'est- -dire non seulement les animaux, mais aussi les v g taux. Pour l'instant, on n'a pas de r ponse   cela et pour moi, c'est un trou noir.

Ensuite, quelqu'un a dit qu'il y avait des solutions pour capter les polluants autres que cette filtration particuli re et qu'il serait peut- tre bon de tenter de capter ces polluants avec des technologies qui sont d j  appliqu es. On a conscience de la pollution depuis 1973 – la France d figur e, c' tait 1973 – et bien avant, sans doute.

Ensuite, les solutions. Donc, il y avait des v g taux qui traitent les polluants aussi. On pourrait peut- tre voir s'il y a des superficies suffisantes pour permettre que ces v g taux d polluants puissent avoir une action pr alable, avant les filtrations et le rejet des concentrats. Ensuite, sur l'augmentation du prix, c'est un projet tr s cher. Le co t va  tre support  par les usagers et, du point de vue de l'aspect social, 3 euros ou 4 euros par mois pour certains porte-monnaie cela peut  tre quelque chose de difficile. D'autre part, on n'a pas su vraiment quelle  tait la r partition de ce surco t. Est-ce que c'est sur l'abonnement ou est-ce que c'est seulement sur la consommation ? Quelqu'un m'a dit que cela avait peut- tre  t  dit, mais en tout cas on ne l'a pas entendu.

Ensuite, sur la duret  de l'eau, j'ai eu des contradicteurs, mais en regardant ma facture et ce qui est associ    la facture, j'ai vu que la duret  de l'eau sur Gournay-sur-Marne, par exemple, c' tait 12 degr s fran ais. On nous dit qu'on va abaisser   8-12, alors je ne l'ai pas compris. On m'a dit qu'en fait, en r alit , l'eau de la Seine  tait   30 degr s fran ais, ce qui expliquerait qu'on parle de baisse. Mais en tout cas, il y a quelque chose qui ne va pas. Soit on m'informe mal quand on m'envoie ma facture, soit il y a quelque chose qui ne fonctionne pas.

Ensuite, d'autres points d'interrogation. Quelqu'un disait que le SEDIF  tait en train de s'adapter, mais je crois que  a a d j   t  dit pr c demment, et de repositionner les choses au fur et   mesure des d bats qu'ils ont. Alors, on croyait que l'eau  tait potable, mais  a a  t  d j  dit. Est-ce qu'il y a des alternatives au projet et on encourage malgr  tout le projet ? Ensuite, on disait qu'une classe d'enfants de 13 ans dirait « ce n'est pas vrai, tout ce qui a  t  dit sur les polluants ». En fait, il peut y avoir des brevets qui pourraient intervenir pour d polluer mieux. Ensuite, un seul projet pour avoir de l'eau pure, il faut d poser le d bat technologique   la pr servation de la ressource, voire la guerre de l'eau. Je ne comprends pas tout... Alors, arr ter de polluer les eaux. Donc l , il faut prendre des mesures en amont et non plus en aval. C'est- -dire que le pr ventif est  videmment toujours mieux que le curatif ; c'est comme cela en science, en g n ral.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Merci beaucoup. Laissez votre post-it, s'il vous plait, comme cela on pourra effectivement le r cup rer. Je vous invite   venir nous faire votre restitution. Votre canevas est l , normalement.

M. Anak SIMON,  tudiant

Bonjour   tous, je m'appelle Anak SIMON [phon tique 2:26:17], je suis  tudiant en  cole d'ing nieur et je suis venu ici pour voir comment se passe un d bat public et connaitre un peu plus la situation de l'eau en  le-de-France. Pour commencer, nous  tions d'accord pour dire que, face aux polluants et aux polluants qui vont arriver et que l'on n'a pas encore d couverts, avoir des usines qui permettent de traiter cela quasiment   100 %, ce n'est pas mal. Ensuite, au niveau du projet en lui-m me, on nous a pr sent  qu'il y avait une enqu te qui avait  t  faite autour de 2 500 personnes qui disaient qu'elles aimeraient bien avoir de l'eau qui est moins chlor e, etc. Est-ce que 2 500 personnes sur les 4 millions d'utilisateurs, c'est vraiment repr sentatif ? Et donc est-ce que vraiment tout le monde a envie de moins de calcaire ? Est-ce que tout le monde a envie de moins de chlore ? Et donc est-ce que ce projet r pond aux attentes des utilisateurs ou est-ce qu'il ne faudrait pas avoir plusieurs projets, ce qui d'ailleurs, dans un d bat public, permettrait d'alimenter le d bat ? Parce que l , on a juste en main un projet et on n'est pas tous des experts techniques. Donc, on n'est pas tous l  pour proposer des alternatives, alors que si on a plusieurs projets, on peut mieux en discuter.

Il y a peut- tre d'autres technologies qui fonctionnent comme le charbon actif et madame en a parl  avant. Il y a peut- tre d'autres solutions pour enlever les polluants. Ensuite, on a reparl  du concentrat et notamment de l'aval. Imaginons qu'il y ait une autre usine d'un autre r seau qui n'est pas le SEDIF, qui utilise donc de l'eau beaucoup plus pollu e et qui n'utilise pas l'osmose inverse, cela veut dire que dans d'autres r seaux il va y avoir de l'eau

d bat public organis  par

beaucoup plus polluée qui va être introduite s'ils n'utilisent pas les mêmes technologies d'osmose inverse. Et même s'ils utilisent cette même technique d'osmose inverse, quel intérêt de faire deux fois le travail de dépolluer l'eau, ensuite on remet l'eau et plus loin ils reprennent cette eau qui est déjà polluée et encore plus et ils la redépolluent ? Donc, on se pose aussi des questions sur cela.

Évidemment, on a reparlé du préventif et est-ce que le SEDIF est capable ? Le SEDIF dit qu'il n'est pas là pour gérer la pollution, mais on sait que, par exemple, Eau de Paris met en œuvre des choses pour gérer les pollutions autour de leur zone de puisage. Et puis, il y a d'autres endroits où il y a des choses qui sont mises en place pour éviter que les terrains ne soient pollués autour des zones où il y a de l'eau. Donc, peut-être que le SEDIF a un questionnement à avoir sur le fait de savoir si le SEDIF a un rôle à jouer dans le préventif.

Enfin, il y avait d'autres questions sur notamment l'augmentation du prix de l'eau. Est-ce qu'il va être uniquement sur une période d'amortissement ou est-ce qu'il va être augmenté à terme, même quand il n'y a plus besoin de payer ? Un peu comme les autoroutes où on était censé payer jusqu'à un moment pour les amortir et ensuite on a continué à payer le même prix. Ensuite, est-ce qu'il n'y aurait pas d'autres réflexions ? Par exemple, on a dit que l'eau que l'on buvait était 1 % de l'eau potable qui était utilisée. Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir des doubles réseaux avec des eaux moins potables ? Donc, on n'aurait pas besoin de mettre des traitements importants si, par exemple, c'est juste pour faire des machines ou les toilettes. Donc, est-ce qu'il n'y a pas d'autres solutions à mettre en place que juste dépolluer au maximum de l'eau qui va être utilisée pour des tâches un peu ingrates ? Et c'est à peu près tout ce qu'on a vu.

Un autre problème qu'il pouvait y avoir, c'est étant donné qu'on utilise plus d'eau, qu'on pompe plus d'eau parce qu'il y a une partie que l'on va rejeter (15 % d'eau), avec des problématiques que l'on a maintenant où les niveaux sont très bas, est-ce que prélever plus ne pose pas de problèmes ? Dans les endroits où l'eau est vraiment très basse, est-ce qu'on pourra toujours prélever autant d'eau pour le fonctionnement ? Est-ce qu'il y aura des problèmes de fonctionnement sur l'usine ? Voilà, c'est à peu près tout. Merci.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Un autre groupe ? Le quatrième, venez au centre.

M. Frédéric LARIVIERE

Bonsoir, je suis Frédéric LARIVIERE [orthographe inconnue 2:30:34], je suis un habitant de Neuilly-sur-Marne. À notre table, on avait surtout des citoyens, donc pas forcément des gens impliqués dans tout ce qui est eau, etc., même si on a quelques personnes qui connaissent leur sujet.

Alors, niveau implication, bien sûr, il y avait les gens souhaitent être impliqués, notamment pour être concertés avant, pendant et après le projet, pour avoir aussi plus de transparence au niveau des citoyens. Il y avait une question sur pourquoi le SEDIF ne passerait pas en régie directe pour éviter d'avoir un contrat distributeur après avec des personnes comme Véolia ou Suez. Donc, être impliqué aussi pour effectivement faire de la prévention, pour diminuer la consommation de l'eau en bouteille, tout simplement ; pour aider les citoyens et les personnes concertées à faire de la prévention eux-mêmes à leur tour.

Sur les questions de travaux et d'usines. La première question, c'était surtout de savoir quels vont être la durée et l'impact sur la ville, notamment de Neuilly-sur-Marne, de ces travaux parce qu'ils ont l'air d'être très importants, au vu des diapos qui ont été montrées. Quid de la maintenance et du remplacement des membranes ? Quels vont être les coûts encore ? Comme l'a dit le jeune tout à l'heure, ce sont des coûts qu'on paie ; on nous dit qu'on paie une fois, mais en fait ils s'accumulent parce qu'après il y a de la maintenance à faire. Donc, cette augmentation finale, c'est une augmentation pérenne qui n'est jamais réduite. Quid de la consommation électrique qui, d'après ce que l'on a entendu, va être plus élevée pour mener à bien ce projet ?

Ensuite sur l'environnement, est-ce que l'impact sur la biodiversité a déjà été mesuré jusqu'à maintenant ? Est-ce qu'il va l'être après le projet ? Surtout au niveau des rejets, comme on a beaucoup parlé des concentrats, donc c'était surtout à ce sujet-là. Renforcer encore une fois la prévention sur la pollution. Même si on sait que ce n'est pas le rôle principal du SEDIF, ils sont quand même impliqués. On parle d'une ressource vitale qui est l'eau. Donc, on estime qu'il ne suffit pas de faire de la curation, mais la prévention est obligatoire aujourd'hui.

Alors, est-on obligé d'augmenter l'emprise des usines ? Ne peut-on pas réutiliser les bâtiments existants ou simplement les étendre de façon minime pour éviter d'utiliser des espaces verts, comme on l'a vu sur les plans

tout à l'heure ? Il y avait une discussion sur « quel est le maillage technique et politique du réseau Île-de-France sur l'assainissement et l'eau potable ? » ; avoir plus de transparence sur cette question.

On avait une remarque liée aux bénéfices du projet au niveau de l'environnement. Aujourd'hui, on demande à toutes les entreprises de prendre en compte les 17 objectifs de développement durable de l'ONU et on voit que le projet du SEDIF, de ce qu'on nous a montré pour l'instant, n'y contribue pas du tout. En fait, c'est une légère amélioration de l'eau potable, mais pas de son accès puisqu'on a déjà accès à l'eau potable aujourd'hui ; c'est ce qu'ils ont dit, l'eau est déjà potable. En revanche, quid de la réduction de la pollution des eaux ? C'est ce qu'on disait sur la prévention, c'est-à-dire que là elle est traitée uniquement pour distribuer de l'eau potable, mais ensuite les concentrats sont rejetés, donc il n'y a pas de réduction de la pollution. Quid de la pauvreté liée aux augmentations des coûts ? Donc, cela ne répond pas du tout aux objectifs de développement durable de l'ONU.

Ensuite, sur l'augmentation des prix, l'amortissement du coût du projet se fait sur le dos des consommateurs pour une utilité de 40 %, comme ils nous l'ont dit eux-mêmes : 1 % d'eau bue et 39 % d'eau consommée pour les douches, etc. Est-ce qu'il n'y a pas moyen de faire peser le poids de cet investissement à la même hauteur que l'utilité pour le consommateur, c'est-à-dire 40 % ? Toujours par rapport au prix, le SEDIF annonce 3 à 4 % de plus sur la revente de leur part de l'eau qu'ils traitent. Quelle va être l'augmentation du côté de l'exploitant, donc Véolia ou Suez selon celui qui remportera le marché ? Nous n'avons pas d'informations là-dessus. Pour l'instant, on nous annonce 3 ou 4 euros de plus, mais peut-être que ce sera au-delà de cela sur la facture. Quid du bénéfice sur le prix de l'eau en bouteille qu'on nous annonce ?

Pour financer ce projet – personnellement, je n'y connais rien – n'existe-t-il pas des subventions possibles pour ce type de projet ? Il s'agit encore une fois d'une ressource vitale, donc je trouverais cela normal que l'État ou un autre organisme subventionne ce type de projet. Sur les bénéfices du projet, on nous annonce boire une eau meilleure, OK. Comment est-ce que l'on va changer les habitudes des consommateurs ? On nous annonce qu'on va pouvoir faire des bénéfices sur l'eau en bouteille, mais les gens ont leurs habitudes et leurs usages, donc est-ce qu'ils vont changer ? Est-ce qu'ils vont arrêter de mettre plus de produit dans leur machine à laver ? Ce sont des questions d'usage, d'habitude ; ce n'est pas que la prévention, c'est vraiment de la communication pour changer les habitudes des gens. S'il n'y a pas de travail là-dessus, on ne verra jamais les bénéfices. On verra juste que l'on boit de l'eau un peu meilleure et c'est tout.

Pour finir, les projets de RTE et OIBP sont-ils liés à ce projet d'assainissement ? Est-ce qu'ils sont liés entre eux ? Quel est l'avis de l'Agence de l'eau ? Quel est son rôle dans ce projet ?

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. On invite le prochain groupe, pendant qu'on accroche ici ce canevas, à venir faire sa restitution. Merci. Quand vous voulez, on peut vous aider à faire les deux, mais commencez plutôt à discuter. On l'accrochera après, si vous voulez.

[Intervenant non identifié 2:37:37]

Alors, en ce qui concerne l'implication, on souhaiterait avoir des rapports réguliers sur la suite du débat, une information sur...

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Monsieur, pardon, est-ce que vous pouvez vous tourner un petit peu vers la salle en lisant ?

[Intervenant non identifié 2:38:10]

On souhaiterait une information également sur les problèmes similaires dans les autres régions. Là, on s'attaque à l'Île-de-France, mais sans doute y a-t-il exactement la même problématique ailleurs ; en tout cas autour des grandes métropoles, peut-être un peu moins en campagne, quoiqu'avec la pollution ce n'est pas sûr, mais il y a certainement la même chose ailleurs. Y a-t-il eu des rapprochements avec les autres régions françaises, voire européennes ou internationales ? On souhaiterait des informations régulières ; en tout cas, les habitants souhaiteraient des informations régulières, même dans le cas où ils ne participent pas au débat pour x raisons.

Sur l'augmentation du prix de l'eau prévue par le projet, on ne peut vraiment pas améliorer la qualité de l'eau sans augmenter de manière drastique l'eau. C'est quand même assez étonnant pour les lambdas que nous sommes. A priori, au fil du débat, on se rend compte qu'il y a quand même plus de certitudes sur les augmentations du prix

débat public organisé par

que sur les  conomies annonc es. On nous a quand m me parl  beaucoup des augmentations. On ne nous a pas tellement parl  des  conomies  ventuelles suite   l'am lioration des filtrations. Si, sur les bouteilles d'eau, c'est vrai, mais bon, c'est quand m me   la marge. Par exemple, en am liorant les r seaux ? Alors, d'accord, ce n'est peut- tre pas le SEDIF, ce sont les autres, ce sont toujours les autres. En am liorant le r seau, les fuites, la qualit  des canalisations, ne peut-on pas  conomiser en proportion des d penses envisag es ? On voit au cours des d bats, au cours de tout un tas de documentaires, qu'il y a des fuites incommensurables un peu partout. Si on arrivait   colmater ces fuites et   faire des  conomies au fil des r seaux, peut  tre que l'on compenserait une partie des d penses par ces  conomies.

Sur les travaux de l'usine et de RTE, je dois dire que quand m me, sur Neuilly-sur-Marne, on est quand m me relativement privil gi  puisque les grosses arriv es  lectriques sont sur la commune et il y aura un impact relativement faible sur la commune. N anmoins, ne peut-on envisager une part d' nergie solaire ou autre ? On va se retrouver sans herbe, mais avec des surfaces d'usines cons quentes. Je ne suis pas du tout technicien en la mati re, mais peut- tre qu'on peut r cup rer un peu d' nergie autre, propre. En ce qui concerne effectivement les nuisances dues aux travaux, notamment d' lectricit , du moins d'arriv e  lectrique, on a la chance d'avoir une voie ferr e qui passe depuis la centrale  lectrique jusqu'  la Marne. Ce serait peut- tre pas mal de parler avec la SNCF. Cela  viterait d'emb ter les riverains et les routiers.

Sur les b n fices du projet, je ne suis pas convaincu du b n fice du proc d , quant au prix de l'eau, quant   la qualit  de l'eau. Beaucoup d'argent pour assez peu. C'est un gros investissement, tr s gros m me, et un gros endettement sur plusieurs ann es sans doute. On ne sait pas exactement quel sera le financement, mais vraisemblablement, on est en train d'assassiner encore un peu plus nos enfants et nos petits-enfants. Le retour sur investissement sera pour qui ? Les usagers ? Les actionnaires ? Je n'ai pas la r ponse, mais j'ai une vague id e de la r ponse quand m me. Pourquoi ne pas envoyer les b n fices qu'on en tirerait vers des politiques curatives et non pas a posteriori ?

Sur l'environnement, pourquoi tout miser sur le nettoyage de l'eau plut t que sur la non-pollution ? Cela retrouve un peu ce qu'on a d j  entendu au cours du d bat. Les concentrats, pourquoi ne pas les mettre en station d' puration et les  vacuer ? L , je ne suis encore pas technicien, mais en tout cas ne pas les rejeter de fa on   ce qu'ils se retrouvent dans le m me circuit ; c'est un petit peu de l'infini et de l'incessant. Les facteurs d clenchants pour les politiques pr ventives plut t que curatives, c'est aussi ce que l'on a d j  entendu ; c'est l'inconv nient de passer en 5 me ou 6 me position, il y a beaucoup de redites.

D'autres points d'interrogation. Comment impliquer la population ? Parce qu'on arrive ici, il doit y avoir – allez, on va  tre g n reux – 100 personnes qui sont habitants, alors qu'il y a eu des communications quand m me assez importantes qui ont  t  faites et qu'on a l'impression de d couvrir le probl me. Et ce serait bien que, dans l'avenir, les gens ne d couvrent pas chaque  tape.

Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public

Merci bien. Il reste deux tables. Monsieur ici et ensuite la v tre. Donc, allez-y, en attendant que quelqu'un vous aide   l'afficher.

[Intervenant non identifi  2:44:03]

Bonsoir   tous. Du coup, on a  chang  pas mal d' l ments sur la table, il y avait beaucoup de gens qui habitent   Neuilly-sur-Marne, donc c' tait int ressant.

Je vais faire une synth se des trois points qui nous semblaient les plus importants. Donc, il y a un souhait, une suggestion et une question. Le souhait qui est remont , c'est le fait de pouvoir faire participer au maximum les citoyens dans le cadre du projet.  a r pond   la premi re partie. C'est un point qui nous paraissait vraiment important, que ce soit maintenant en amont, mais aussi pendant le projet ; citoyen ou association ou autre.  a, c'est le souhait.

Sur la question, on a beaucoup partag  autour des gains du projet, sur la partie durt  de l'eau, le fait de ne plus avoir besoin de mettre des adoucisseurs, aussi sur la diminution du chlore dans l'eau. Par contre, la question qu'on s'est pos e, c'est de savoir si ce projet de d ploiement d'OIBP sur les usines du SEDIF va bien  tre un avantage pour l'ensemble des usagers du SEDIF. Est-ce que les usagers qui sont en bout de r seau vont bien avoir les m mes

gains que ceux qui sont proches des usines ? Ça, c'est un point qui est important pour nous. Donc, une question plutôt.

Et sur la suggestion, c'est plus sur le prix de l'eau. On a vu qu'il y avait un surcoût lié au projet pour les usagers et donc on se disait, en termes de suggestions, qu'il pourrait être intéressant d'avoir une tarification progressive pour que les usagers qui ont des moyens plus faibles puissent avoir un coût très faible de l'eau, voire une gratuité peut être, et des usagers qui ont une consommation plus élevée, dont les industriels qui sont souvent les pollueurs aussi, peut-être qu'eux aient des coûts de l'eau beaucoup plus élevés qui viennent aussi compenser et réduire l'augmentation du coût pour les usagers à moyens plus faibles. Voilà, en synthèse.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour cette concision. Allez, les derniers.

Mme Zoé ? [nom inconnu 2:45:58], Étudiante

Bonsoir. Je m'appelle Zoé, je suis étudiante. On a eu quelques points qui ont déjà été évoqués par d'autres d'entre vous. Donc, je vais essayer d'être assez brève. Le gros de la discussion a porté sur le surcoût pour les usagers de ce projet. Est-ce qu'il est proportionné sachant que la qualité de l'eau est actuellement bonne et donc potable ? Il y a aussi un avis qui a été évoqué : finalement, est-ce que ce coût ne serait pas sous-estimé ? Où en est-on dans l'estimation du coût de ce projet ? Est-ce que l'exemple de Méry-sur-Oise permet d'y voir plus clair sur l'impact financier de ce projet ? Je rebondis sur Méry-sur-Oise ; finalement, est-ce qu'il y a aussi un retour d'expérience dans ce cas-là ? Est-ce que cela permet vraiment de diminuer la consommation d'eau en bouteille ou pas ? Est-ce qu'on a des études sur cela ?

Ensuite, il y a eu aussi toute une controverse sur les 25 % : à quoi correspondent-ils effectivement ? Une proposition aussi : que le SEDIF rembourse les foyers dont les usages impliquent qu'ils ne fassent pas d'économie grâce à ce nouveau dispositif. Il y a aussi un avis qui a été prononcé : que ces investissements publics de long terme sont bénéfiques. Donc, un avis qui a été discuté parce qu'il permet de pérenniser la ressource dans un monde qui est incertain et qui est soumis à de grandes évolutions du fait du changement climatique.

Concernant le goût, une solution très simple a été évoquée pour pallier ce problème. Finalement, quand on met l'eau en carafe au frigo, elle est froide et elle perd le goût, donc cela permet d'économiser beaucoup vis-à-vis des investissements de ce projet. Concernant la gouvernance, il y a une remarque qui a été portée sur le fait que les études proposées par le SEDIF ne sont pas assez transparentes et donc une volonté que ces études soient davantage publiques et davantage vulgarisées. Une proposition sur l'environnement qui a déjà été évoquée : l'idéal serait d'avoir deux arrivées d'eau pour les particuliers ; une arrivée en eau potable et une arrivée en eau non potable pour tous les usages domestiques de type toilettes, etc.

Aussi, une autre piste d'interrogation : existe-t-il une étude d'impact sur l'activité des autres opérateurs de l'eau ? Est-ce que cela va impliquer pour eux de devoir traiter davantage de polluants ou une concentration supérieure de polluants à cause des rejets de ce dispositif ? Voilà, c'est tout. Merci beaucoup.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup à vous tous pour votre participation ce soir. Vraiment merci pour votre présence et pour toutes ces productions par table et individuelles également. Ce débat ce soir se termine aujourd'hui, mais ne se termine pas du tout dans le temps. On est là jusqu'au 20 juillet et on vous invite à poursuivre à la fois vos questions, vos échanges, vos avis sur le site internet du débat qui va s'afficher très prochainement et aussi à venir nous rejoindre. On est sur plusieurs lieux en Île-de-France et notamment dans des espaces publics. Dès samedi prochain, vous pouvez venir à Aulnay-sous-Bois. Il y aura aussi des ateliers de travail et d'approfondissement qui vont avoir lieu tout le long du mois de juin. Donc, je vous invite à suivre le calendrier du débat pour nous suivre, pour suivre le débat et à venir nombreux et à diffuser l'information sur l'existence de ce débat également autour de vous. Merci à vous tous et bravo pour votre participation. Au revoir !